

# ÉTUDE DES VALEURS ÉCOLOGIQUES PÉRIMÈTRES URBAINS OLD CHELSEA ET FARM POINT PLAN PARTICULIER D'URBANISME

Brodeur Frenette

RAPPORT FINAL V1  
24 septembre 2020





# Étude des valeurs écologiques Périmètres urbains Old Chelsea et Farm Point Plan Particulier d'Urbanisme

*Secteurs Farm Point et Old Chelsea, municipalité de Chelsea*

\*Suivant une présentation aux membres  
du conseil municipal le 25 août 2022.  
Des modifications ont été réalisées par  
Mario  
St-Georges biologiste et Mathieu Roy  
technicien en ressources hydriques et  
environnement.\*



**Rapport final v1**

P1934

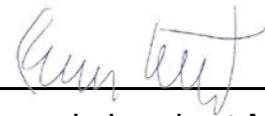
24 septembre 2020

**PRÉPARÉ POUR :**

Brodeur Frenette

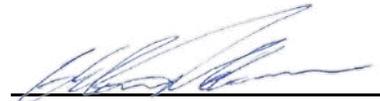
1255 boulevard Robert-Bourassa, bureau 1204  
Montréal, QC, H3B 3W9

**PRÉPARÉ PAR :**



François Lambert M.Sc.  
Biologiste, ABQ #3225

**RÉVISÉ ET APPROUVÉ PAR :**



Ghislain Ladouceur B.Sc.  
Biologiste, ABQ #2290  
Chargé de projets en environnement

**EN COLLABORATION AVEC L'ÉQUIPE SUIVANTE :**

Mathieu Roy, Technicien en écologie appliquée  
Cédric Beaudin, B.Sc., Biologiste ABQ #3761, Chargé de projets en environnement  
Alexandre Paradis, hydrogéomorphologue  
Hugues Lachance, hydrogéomorphologue, Directeur Géoscience et environnement

## VERSIONS

Date	Version	Description	Approuvée
2020-09-24	V.1	Version finale pour remise au client (1 copie électronique)	G.L.

## TABLE DES MATIÈRES

VERSIONS.....	III
LISTE DES FIGURES.....	VI
LISTE DES TABLEAUX.....	VII
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
1.1 LOCALISATION DU SITE À L'ÉTUDE.....	9
1.2 SOURCES D'INFORMATION.....	11
<b>2. MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>12</b>
2.1 GÉNÉRALE.....	12
2.2 DIMENSION SPATIALE.....	15
2.2.1 Superficie.....	15
2.2.2 Connectivité.....	15
2.2.3 Contiguïté.....	16
2.3 CARACTÈRE EXCEPTIONNEL.....	19
2.3.1 Espèces fauniques et floristiques à statut précaire.....	19
2.3.2 Rareté relative.....	19
2.4 FRAGILITÉ DU MILIEU.....	20
2.4.1 Perturbations.....	20
2.4.2 Occupation adjacente dans les 30 m.....	20
2.4.3 Fragmentation.....	21
2.4.4 Espèces exotiques envahissantes (EEE).....	21
2.5 DIMENSION BIOTIQUE.....	22
2.5.1 Richesse relative faunique.....	22
2.5.2 Richesse relative floristique.....	23
2.6 DIMENSION HYDROLOGIQUE.....	24
2.6.1 Présence de milieu hydrique.....	25
2.6.2 Présence de milieu humide.....	26
2.7 DIMENSION SOCIALE.....	30
2.7.1 Valeur paysagère.....	30
2.7.2 Activités récréatives de faible impact.....	30
2.7.3 Projets de conservation.....	30
<b>3. RÉSULTATS.....</b>	<b>31</b>
3.1 SECTEUR FARM POINT.....	31
3.1.1 Valeur écologique.....	31
3.1.2 Espèces à statut précaire.....	34
3.1.3 Milieux humides et hydriques.....	34
3.2 SECTEUR OLD CHELSEA.....	34
3.2.1 Espèces à statut précaire.....	37
3.2.2 Milieux humides et hydriques.....	38
<b>4. DISCUSSION.....</b>	<b>39</b>
4.1 RECOMMANDATIONS.....	39
4.1.1 Corridors écologiques.....	39

4.1.2	Études écologiques .....	40
4.1.3	Dimension sociale .....	40
4.1.4	Espèces exotiques envahissantes .....	41
4.1.5	Milieus humides et hydriques .....	41
4.1.6	Espèces à statut précaire .....	41
4.2	PARCELLE DE VALEUR ÉCOLOGIQUE TRÈS ÉLEVÉE – PRIORITÉ CONSERVATION .....	42
4.3	PARCELLE DE VALEUR ÉCOLOGIQUE ÉLEVÉE – PRIORITÉ CONSERVATION ET INTÉGRATION .....	42
4.4	PARCELLE DE VALEUR ÉCOLOGIQUE MODÉRÉE – PRIORITÉ INTÉGRATION .....	43
4.5	PARCELLE DE VALEUR ÉCOLOGIQUE FAIBLE – AUCUNE PRIORITÉ .....	43
<b>5.</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>45</b>
<b>6.</b>	<b>LIMITATIONS ET CONTRAINTES DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>46</b>
<b>7.</b>	<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>48</b>

Annexe A. Grille de calcul détaillé de la valeur écologique

Annexe B. Correspondance et résultats des requêtes CDPNQ (faune et flore)

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1.</b> Localisation du site à l'étude : Secteur Farm Point (Fond de plan : MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014). .....	10
<b>Figure 2.</b> Localisation du site à l'étude : Secteur Old Chelsea (Fond de plan : MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014). .....	11

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Pointage attribué à la diversité des strates selon le recouvrement relatif moyen accordé aux strates arborescente, arbustive et herbacée .....	24
Tableau 2. Résultats des critères d'évaluation de la valeur écologique pour les parcelles du secteur de Farm Point. ....	33
Tableau 3. Résultats des critères d'évaluation de la valeur écologique pour les parcelles du secteur d'Old Chelsea. ....	36

## 1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la révision réglementaire du plan et des règlements d'urbanisme pour le périmètre d'urbanisation des secteurs de Farm Point et d'Old Chelsea de la municipalité de Chelsea, les services techniques de la firme J.F. Sabourin et associés Inc. (JFSA) ont été retenus par l'entreprise Brodeur Frenette afin de réaliser une étude des valeurs écologiques des milieux naturels présents à l'intérieur des périmètres à l'étude.

Dans le but de déterminer des degrés de valeur écologique à l'intérieur du périmètre urbain, des parcelles ont été découpées selon différents critères, comme l'utilisation du sol, la présence de végétation et la localisation par rapport aux autres parcelles d'intérêt.

Pour déterminer ces degrés de valeur, l'intégrité écologique sera analysée : l'intégrité d'un écosystème détermine si les attributs et les processus de cet écosystème sont présents dans un intervalle naturel de variation et/ou s'ils peuvent récupérer de perturbations d'origine naturelle ou anthropique. Plus simplement, il est possible de déterminer une condition relative aux différentes parcelles identifiées : pour ce faire l'intégrité écologique peut être vue comme un gradient de l'influence humaine sur le milieu naturel en place. Dans cette optique, l'utilisation d'indicateurs sera privilégiée pour discuter de l'intégrité et par le fait même de la valeur écologique.

L'utilisation d'indicateurs repose sur l'hypothèse selon laquelle la présence ou l'absence de fluctuations dans leur mesure reflète des changements ayant lieu pour un ou plusieurs des attributs de l'intégrité écologique de l'écosystème suivi (Niemi and McDonald, 2004). Mesurer efficacement l'intégrité écologique d'un écosystème implique que les indicateurs retenus représentent l'ensemble des attributs et échelles écosystémiques de cet écosystème.

La difficulté est donc de choisir un ensemble d'indicateurs qui représentent bien l'intégrité écologique à l'échelle des parcelles choisies et la position de ces parcelles (notion de corridor) entre elles à l'intérieur des périmètres urbains.

Des indicateurs seront donc choisis à trois différentes échelles, soit la région ou le paysage, l'écosystème et la communauté ainsi que la population et l'espèce. Ses indicateurs devront témoigner de la composition des parcelles, de leur structure ainsi que de leur fonction. Une

telle approche est propice pour prendre en compte la grande hétérogénéité spatiale et structurale des communautés végétales en milieux urbains.

Les grandes lignes du cheminement de ce rapport sont présentées ci-dessous et sont décrites de façon détaillée dans les sections qui suivent :

- Obtenir les images les plus récentes possible des périmètres à analyser;
- Procéder au découpage des parcelles selon les critères d'utilisation du sol;
- Monter la base de données des parcelles;
- Faire valider la structure et le découpage des parcelles;
- Compléter l'analyse des parcelles;
- Validation terrain de certaines caractéristiques des parcelles;
- Complétion de la base de données;
- Cartographie des résultats, et
- Production du rapport.

## 1.1 LOCALISATION DU SITE À L'ÉTUDE

Le site à l'étude dans le cadre de l'étude des valeurs écologiques des périmètres urbains pour la révision réglementaire du plan et des règlements d'urbanisme est composé de deux secteurs d'urbanisation au sein de la municipalité de Chelsea. Il s'agit des secteurs de Farm Point et d'Old Chelsea.

Le secteur de Farm Point, situé dans la section nord-est de la municipalité de Chelsea, est bordé à l'ouest par l'autoroute 5 et à l'est par la rivière Gatineau. Le secteur d'Old Chelsea, situé dans la section sud-est de la municipalité de Chelsea, est bordé à l'ouest par le parc de la Gatineau et à l'est par la rivière Gatineau.

Les limites du périmètre d'urbanisation pour les secteurs de Farm Point et d'Old Chelsea sont illustrées, respectivement, aux figures 1 et 2.



**Figure 1.** Localisation du site à l'étude : Secteur Farm Point  
(Fond de plan : MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014).



**Figure 2.** Localisation du site à l'étude : Secteur Old Chelsea  
(Fond de plan : MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014).

## 1.2 SOURCES D'INFORMATION

Toutes études nécessitent une compréhension globale du secteur à l'étude. Dans le cadre du présent rapport d'expertise, plusieurs sources d'informations étaient disponibles. Celles-ci comprennent sans s'y limiter :

- Base de données topographique du Québec (BDTQ);
- Base nationale de données topographique (BNDT);
- Photographie aérienne 2014 couleurs (numérique);
- Cartographie écoforestière du 4e décennal (MRNF, 2008);

- Base de données du centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), consultation pour valider la présence d'espèce floristique et faunique menacée ou vulnérable;
- Cartographie des milieux humides de la municipalité de Chelsea (2013);
- Données hydrographiques géospatiales de Ressources naturelles Canada;
- Carte interactive des aires protégées au Québec (MELCC, version du 31 mars 2020).

L'ensemble de ces informations a permis d'orienter la planification des inventaires terrain.

## 2. MÉTHODOLOGIE

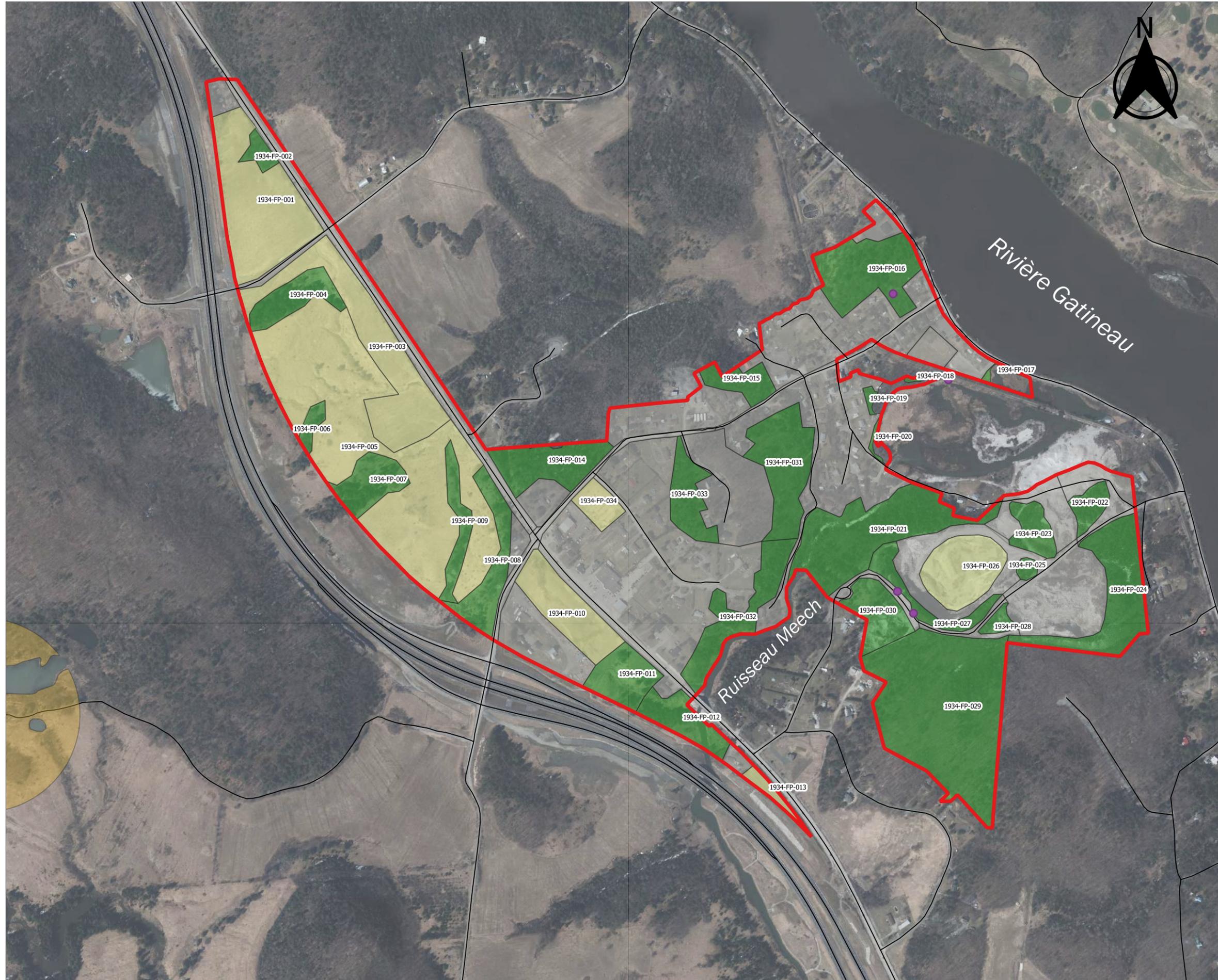
### 2.1 GÉNÉRALE

Afin d'évaluer la valeur écologique des milieux naturels à l'intérieur des périmètres urbains des secteurs de Farm Point et d'Old Chelsea en vue d'une révision réglementaire du plan et des règlements d'urbanisme, le territoire a été découpé objectivement en différents types de parcelle selon les photographies aériennes disponibles et les données de la carte interactive des données écoforestières du MRNF. Les parcelles ont ensuite été classées comme étant urbanisée, naturelle forestière ou naturelle en friche herbacée ou arbustive.

Puisqu'il n'existe aucune méthode universelle d'évaluation de la valeur écologique, celle-ci doit être construite et adaptée aux objectifs, ainsi qu'à la réalité du milieu étudié. Les critères d'évaluation de la valeur écologique ont été sélectionnés selon leur importance relevée dans la littérature, selon leur pertinence dans le contexte des secteurs à l'étude et selon l'existence, l'accessibilité ou la possibilité de récolter des données permettant d'évaluer le critère.

La valeur attribuée pour chacune des parcelles a été déterminée pour tous les critères présentés aux points suivants. Les valeurs pour les différents critères d'évaluation de la valeur écologique ont été déterminées à partir d'outils géomatiques et/ou suite à une visite des parcelles sur le terrain.

Les cartes, intitulé Plan 1a, pour le secteur Farm Point, et intitulé Plan 1b, pour le secteur Old Chelsea, présentent le découpage des parcelles.



**Légende**

- Périmètre d'urbanisation
- Occurrences espèce à statut précaire (CDPNQ)
- Réseau routier (BDTQ)
- Espèce floristique à statut précaire

**Parcelles**

- Naturelle - forestière
- Naturelle - en friche
- Milieu anthropique

Fond de carte: MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014)

Échelle : 1:11000



Par :



Client :



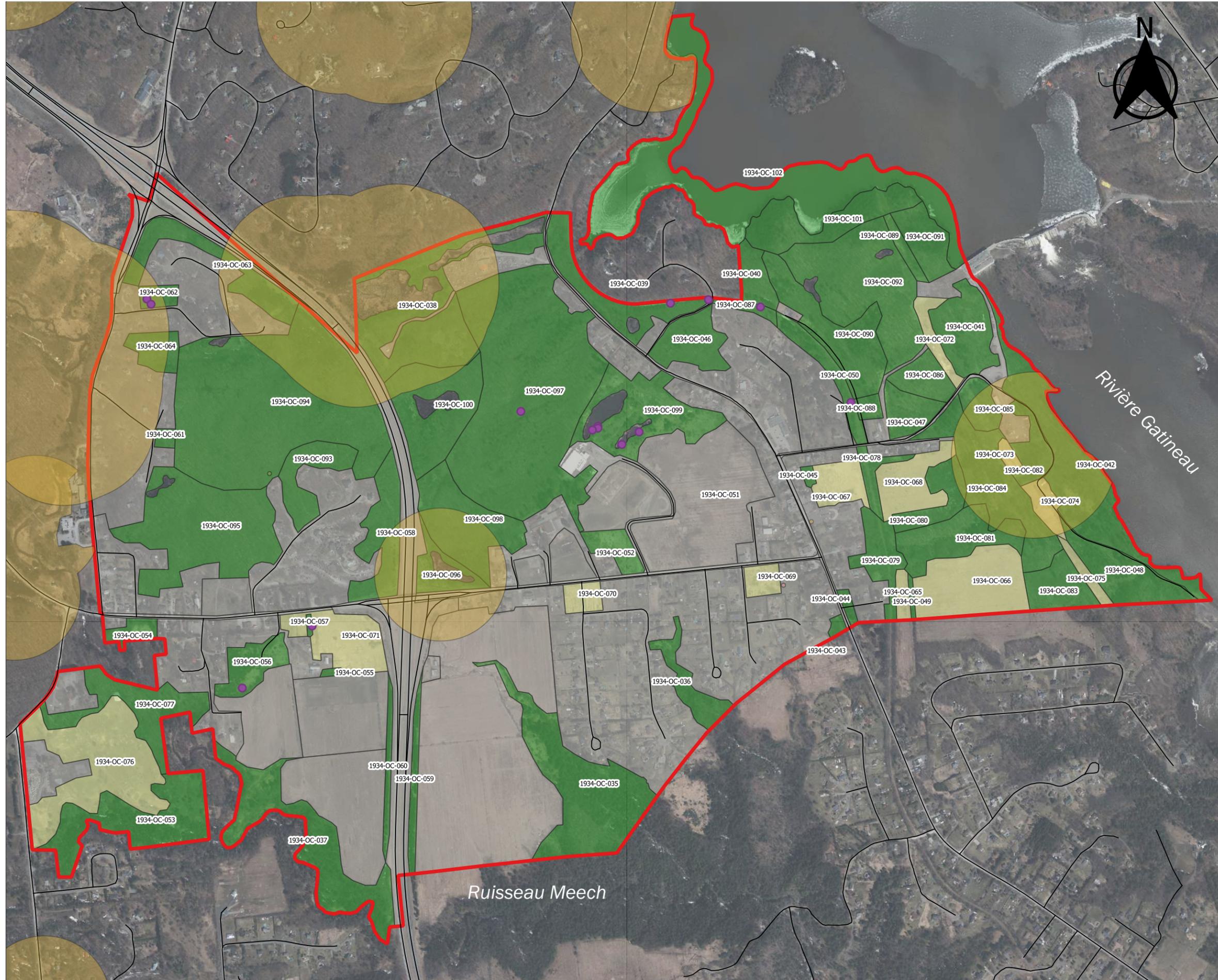
Projet :

**PPU Chelsea: secteur Farm Point**

Titre :

**Parcelles étudiées et espèces à statut précaire**

Août 2020	NO. PROJ	1934
<b>Plan 1a</b>	DESSINÉ	FL
	CONÇU	FL
	RÉVISION	GL
REF. JFSA_P1934_PPU_Plan1a	VÉRIF.	GL



### Légende

- Périmètre d'urbanisation
- Espèce faunique à statut précaire (CDPNQ)
- Espèce floristique à statut précaire (CDPNQ)
- Réseau routier (CDPNQ)
- Espèce floristique à statut précaire

#### Parcelles

- Naturelle - forestière
- Naturelle - en friche
- Anthropique

Fond de carte: MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014

Échelle : 1:16000



Par :



Client :



Projet :

**PPU Chelsea: secteur Old Chelsea**

Titre :

**Parcelles étudiées et espèces à statut précaire**

Août 2020	NO. PROJ	1934
<b>Plan 1b</b>	DESSINÉ	FL
	CONÇU	FL
	RÉVISION	GL
REF. JFSA_P1934_PPU_Plan1b	VÉRIF.	GL

## 2.2 DIMENSION SPATIALE

La dimension spatiale est primordiale dans le processus d'évaluation de la valeur écologique d'une parcelle. La localisation, la superficie, ainsi que la proximité de la parcelle avec une aire protégée ou un réseau de milieux naturels connectés sont des éléments de nature spatiale qui ont une influence sur les processus naturels qui dynamisent l'écologie d'une parcelle.

La superficie, la connectivité à un élément pouvant former un corridor écologique et la contiguïté à une aire protégée existante sont trois éléments de nature spatiale qui ont été évaluées pour les parcelles à l'étude dans les secteurs de Farm Point et d'Old Chelsea.

### 2.2.1 Superficie

La superficie d'une parcelle aura une influence sur sa valeur écologique. Une parcelle de grande superficie aura une meilleure valeur écologique puisqu'elle a le potentiel de supporter davantage de végétation, d'habitats et d'individus d'espèces fauniques comparativement à une parcelle de petite superficie. Afin d'établir un portrait juste de la valeur écologique des parcelles étudiées dans le cadre de la révision réglementaire du plan et des règlements d'urbanisme, les parcelles ont été évaluées selon les plages de superficies suivantes :

- Moins de 0,4 ha
- 0,4 à 0,85 ha
- 0,85 à 2 ha
- Plus de 2 ha

### 2.2.2 Connectivité

La connectivité d'une parcelle à un réseau structurant donne le potentiel de former un corridor écologique ou naturel qui permet le déplacement et la migration de la faune, ainsi que la dispersion de la flore dans l'espace. La connectivité est importante puisqu'elle peut permettre de connecter de grands espaces naturels entre eux et de favoriser les échanges, ce qui crée ultimement un réseau écologiquement riche, diversifié et résilient.

Afin d'évaluer la connectivité des parcelles à l'étude, des éléments existants ont été sélectionnés dans le contexte des secteurs de Farm Point et d'Old Chelsea afin de suggérer

un possible corridor écologique naturel. Le corridor écologique du ruisseau Chelsea proposé par la CCN en 2012 a été utilisé.

Les éléments centraux retenus pour former un corridor écologique dans le secteur de Farm Point sont la rivière Gatineau et le ruisseau Meech, tandis qu'il s'agit de la rivière Gatineau et du ruisseau Chelsea pour le secteur d'Old Chelsea. Ces éléments potentiels pour former des corridors écologiques sont présentés aux cartes intitulées Plans 3a et Plan 3b, présentées aux pages suivantes.

Afin d'évaluer la connectivité à la rivière Gatineau, au ruisseau Chelsea ou au ruisseau Meech, la localisation des parcelles a été évaluée comme étant :

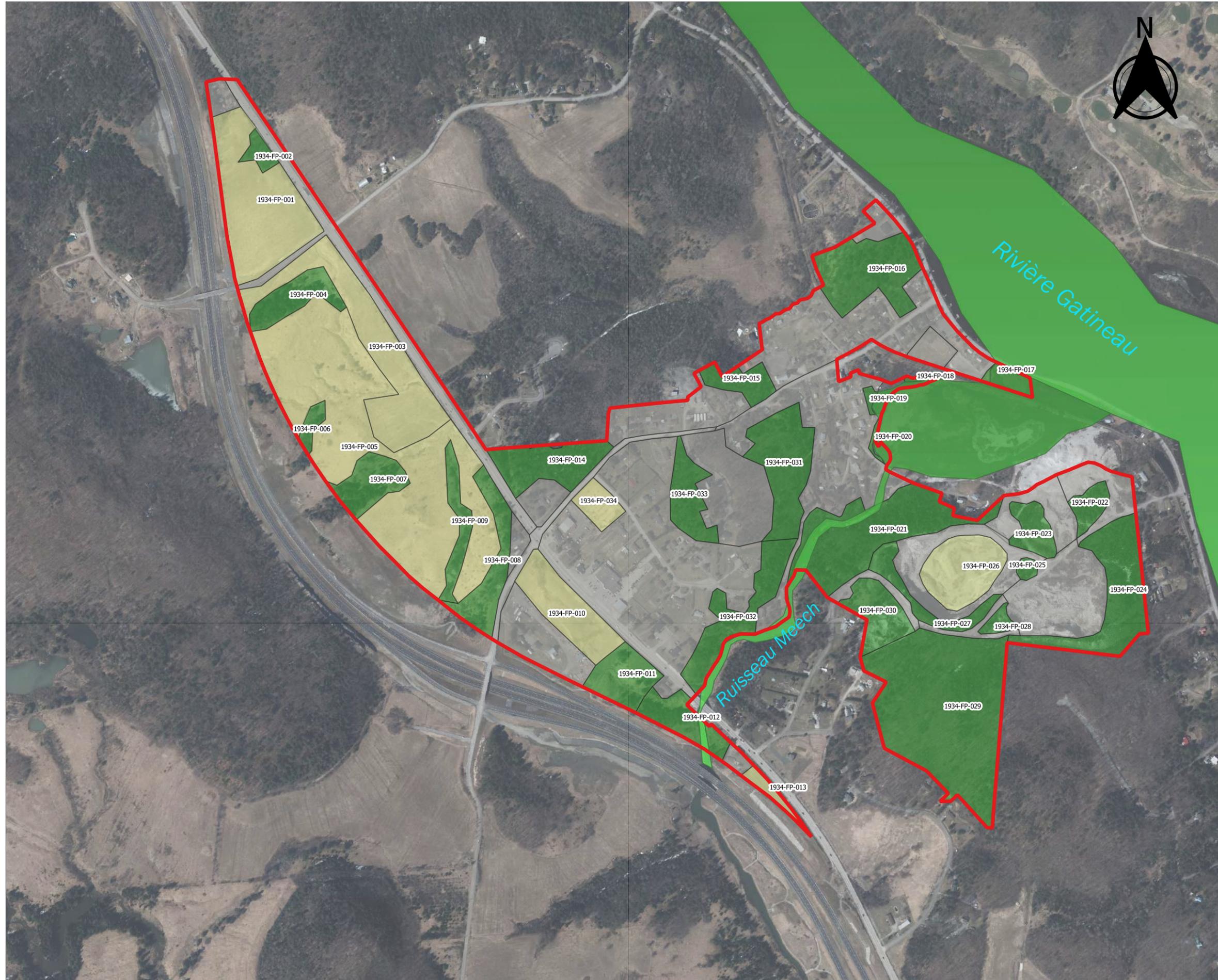
- En lien direct / adjacent
- En lien indirect à moins de 60 m
- En lien indirect entre 60 et 100 m
- En lien indirect à plus de 100 m

### 2.2.3 Contiguïté

La contiguïté d'une parcelle naturelle à une aire protégée existante confère une valeur écologique supérieure à la parcelle, puisque celle-ci peut jouer un rôle de zone tampon qui contribue à réduire les impacts et les perturbations causées par l'occupation et les activités humaines sur les milieux naturels protégés qui supportent des milieux écologiquement riches.

Deux parcelles, possédant une servitude de conservation appartenant à la Municipalité, sont présentes dans le secteur Old Chelsea. Ces parcelles sont les lots 6 323 705 et 6 323 707. La localisation de ces parcelles sont montrées au Plan 3b, à la page 18 du présent rapport.

Une autre aire protégée importante, de juridiction fédérale, aux abords des secteurs de Farm Point et Old Chelsea est présente; il s'agit du Parc de la Gatineau.



### Légende

- Périmètre d'urbanisation
- Corridor écologique potentiel
- Parcelles à l'étude**
- boise
- hab
- herb
- 

Fond de carte: MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014)

Échelle : 1:11000



Par :



Client :



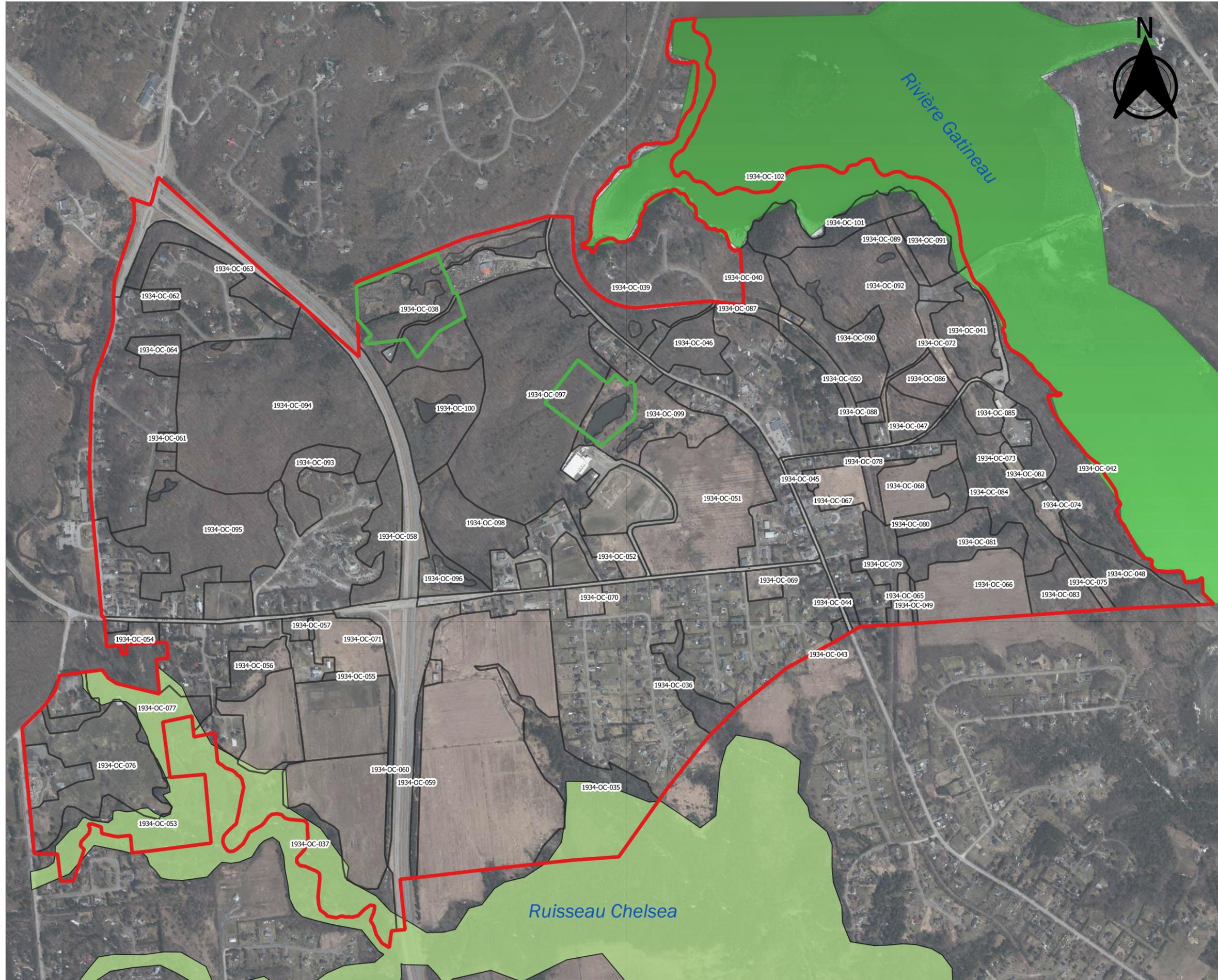
Projet :

**PPU Chelsea: secteur Farm Point**

Titre :

**Corridors écologiques potentiels**

Août 2020	NO. PROJ	1934
<b>Plan 3a</b>	DESSINÉ	FL
	CONÇU	FL
	RÉVISION	GL
REF. JFSA_P1934_PPU_Plan3a	VÉRIF.	GL



### Légende

- Périmètre d'urbanisation
- Servitude de conservation (Nadeau, Fournier)
- Corridor écologique potentiel (CCN, 2012)
- Corridor écologique potentiel (JFSA, 2020)
- Parcelles à l'étude

Fond de carte: MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014

Échelle : 1:16000



Par :



Client :



Projet :

**PPU Chelsea: secteur Old Chelsea**

Titre :

**Corridors écologiques potentiels**

Septembre 2020	NO. PROJ	1934
<b>Plan 3b</b>	DESSINÉ	FL
	CONÇU	FL
	RÉVISION	GL
REF. JFSA_P1934_PPU_Plan3b	VÉRIF.	GL

Les parcelles se sont vues attribuer une évaluation selon les distances suivantes par rapport aux limites du parc ou des parcelles de conservation :

- Adjacent (0 m)
- 15 m
- 30 m
- Plus de 30 m

## 2.3 CARACTÈRE EXCEPTIONNEL

Le caractère exceptionnel d'une parcelle naturelle dans le cadre de l'évaluation de la valeur écologique réfère à la présence d'espèces floristiques et fauniques à statut précaire, ainsi qu'à la rareté relative de l'écosystème.

### 2.3.1 Espèces fauniques et floristiques à statut précaire

Suivant des visites sur le terrain et une consultation des bases de données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), le nombre d'espèces floristiques et fauniques désignées menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées a été déterminé pour chacune des parcelles à l'étude.

Les cartes intitulées Plan 1a et Plan 1b identifient les occurrences retenues.

Les espèces floristiques désignées vulnérables à la cueillette n'ont pas été considérées dans l'évaluation de la valeur écologique étant donné que ces espèces sont abondantes et communes.

### 2.3.2 Rareté relative

Un écosystème peu commun régionalement ou localement, se verra attribuer un plus grand caractère exceptionnel. Un écosystème rare à une échelle régionale ou locale abritera une faune et une flore particulière qui diffère de celles des milieux naturels environnants. Certains écosystèmes comme les tourbières ombrotrophes sont abondants à l'échelle nationale, mais sont très rares à l'échelle régionale et locale du secteur à l'étude. L'écosystème naturel de chacune des parcelles a été jugé comme étant régionalement et localement :

- Très abondant
- Abondant
- Peu abondant

## 2.4 FRAGILITÉ DU MILIEU

La fragilité du milieu a été évaluée pour chaque parcelle en considérant la présence de perturbations, l'occupation adjacente de la parcelle en % de milieu naturel, la fragmentation des milieux et la présence d'espèces exotiques envahissantes.

### 2.4.1 Perturbations

La présence de perturbations humaines de faible ou grand impact a une influence négative sur la valeur écologique d'une parcelle naturelle. Les parcelles qui montrent des signes ou impacts d'une perturbation anthropique posséderont une intégrité écologique réduite. La présence ou l'absence de perturbations d'origine anthropique a été jugée pour chacune des parcelles naturelles.

Une perturbation de faible impact est une perturbation de petite superficie sur la parcelle ou encore qui possède un caractère réversible à court terme, par exemple un petit déversement de déchets de construction, le stationnement d'un véhicule, une coupe de végétation sur une petite superficie. Une perturbation de faible impact a un impact mesurable sur l'écosystème, mais celui-ci est de faible importance et/ou de courte durée sur l'écosystème en place.

Une perturbation de grand impact est une perturbation de grande superficie sur la parcelle ou encore qui possède un caractère difficilement réversible, par exemple un remblai ou un déblai d'importante superficie, une coupe de la végétation importante causant entre autres l'implantation d'espèces exotiques envahissantes. Une perturbation de grand impact impute un changement important et durable dans l'écosystème en place.

### 2.4.2 Occupation adjacente dans les 30 m

Une parcelle naturelle dont l'occupation adjacente dans un rayon de 30 m comporte une forte proportion d'autres milieux naturels aura une meilleure résilience dans le cas de perturbations majeures ou lors de l'arrivée d'une nouvelle espèce dans l'écosystème. Le

pourcentage d'occupation naturelle dans un rayon de 30 m de chaque parcelle a été évalué selon les barèmes suivants :

- 75 à 100 %
- 50 à 75 %
- 25 à 50 %
- 1 à 25 %
- 0 %

### 2.4.3 Fragmentation

La fragmentation d'un milieu naturel a un impact sur son intégrité écologique. Un milieu naturel fragmenté sera moins résilient, favorisera la prédation et crée un accès au milieu à des espèces exotiques envahissantes. L'ampleur de la fragmentation du milieu influencera la force des impacts potentiels de la fragmentation sur le milieu naturel. La présence de fragmentation, ainsi que le type de fragmentation en place ont été évalués pour chacune des parcelles selon les critères suivants :

- Aucune fragmentation / aucun impact
- Fragmentation de faible impact (ex. : sentier pédestre)
- Fragmentation de fort impact (ex : sentier de véhicules motorisés, voie charretière)

### 2.4.4 Espèces exotiques envahissantes (EEE)

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) consistent en une des plus grandes menaces qui pèsent sur la biodiversité et sur l'intégrité des milieux naturels. Les impacts des EEE sont variés et peuvent affecter la biodiversité, la santé humaine, les activités agricoles, la production horticole et/ou les activités de loisirs.

Les EEE considérées dans le processus d'évaluation de la valeur écologique sont celles relevées dans Lavoie (2014). Les EEE ayant un impact sur la biodiversité et/ou la santé humaine selon Lavoie (2014) ont été considérées comme ayant un fort impact, tandis que les EEE ayant un impact sur les activités agricoles, la production horticole et/ou les activités de loisirs ont été considérées comme ayant un faible impact.

La présence d'EEE et le type impact sur l'écosystème ont été déterminés suite à la visite des parcelles.

## 2.5 DIMENSION BIOTIQUE

Un écosystème n'existe pas sans la dimension biotique qui le constitue. La richesse et la diversité des composantes fauniques et floristiques ont été déterminées selon les sous-critères présentés aux points suivants.

### 2.5.1 Richesse relative faunique

La richesse relative faunique des parcelles a été déterminée en évaluant la diversité des habitats fauniques observés, ainsi qu'en estimant le nombre de classes fauniques présentes ou potentiellement présentes dans les parcelles.

#### 2.5.1.1 Diversité d'habitats

Une grande diversité d'habitats fauniques permet potentiellement à une plus grande diversité d'espèces fauniques d'utiliser le milieu pour se nourrir, se déplacer et/ou se reproduire. Les types d'habitats fauniques possibles sont presque illimités, toutefois, certains éléments constituent des éléments d'habitats fauniques typiques et utilisés par différentes espèces fauniques. Les habitats fauniques considérés dans la détermination de la diversité d'habitats fauniques sont :

- Îlot humide dans un milieu terrestre / îlot terrestre dans un milieu humide
- Surface rocheuse
- Troncs et/ou débris ligneux au sol
- Chicots
- Amas de branches
- Mosaïque de milieux humides et terrestres
- Îlot de résineux en milieu feuillu
- Mousse de sphaigne
- Point de vue (chicot ou grand arbre mature)

- Sites d'exposition au soleil
- Mosaïque de différents types de milieux

#### 2.5.1.2 Diversité des classes

La présence et/ou la présence potentielle des grandes classes fauniques ont été déterminées pour chacune des parcelles. Un milieu utilisé ou potentiellement utilisé par des espèces de plusieurs classes fauniques sera plus diversifié et aura une plus grande valeur écologique. Les classes fauniques utilisées sont les suivantes :

- Invertébrés
- Oiseaux
- Mammifères
- Reptiles
- Amphibiens
- Poissons

#### 2.5.2 Richesse relative floristique

La richesse relative floristique des parcelles a été déterminée en évaluant la diversité des strates de végétation (arborescente, arbustive, herbacée) observées, ainsi qu'en estimant le nombre d'espèces floristiques présentes ou potentiellement présentes dans les parcelles.

##### 2.5.2.1 Diversité des strates

Le pourcentage général de recouvrement des strates arborescente, arbustive et herbacée dans un écosystème reflète sa diversité, son âge, sa stabilité et est un indicateur de la richesse biotique végétale. La diversité générale des strates de chaque parcelle a été déterminée selon les valeurs du tableau suivant.

**Tableau 1. Pointage attribué à la diversité des strates selon le recouvrement relatif moyen accordé aux strates arborescente, arbustive et herbacée**

Strate 1 – Arborescente	Strate 2 – Arbustive	Strate 3 - Herbacée	Pointage
10	80	10	5
20	60	20	5
20	40	40	5
5	30	65	4
35	35	30	4
40	40	20	4
50	30	20	3
60	30	10	3
70	20	10	3
5	20	75	2
80	10	10	2
10	10	80	1

### 2.5.2.2 Nombre d'espèces

Un milieu naturel abritant un grand nombre d'espèces floristiques aura une influence positive sur la valeur écologique d'une parcelle. Un grand nombre d'espèces contribue à une forte biodiversité et peut offrir des floraisons et fructifications étendues sur une plus grande période. Suite aux visites sur le terrain, le nombre d'espèces floristiques présentes dans chacune des parcelles a été estimé comme étant :

- Faible
- Moyen
- Élevé

## 2.6 DIMENSION HYDROLOGIQUE

Les milieux humides et hydriques occupent un rôle clé dans l'environnement et dans les écosystèmes naturels. La présence d'un milieu humide ou hydrique, tout comme la proximité à l'un d'eux, confère une importance particulière à un écosystème terrestre qui sert alors de zone tampon et de protection à ces milieux riches et sensibles. La présence ou le degré de proximité à un milieu humide et à un milieu hydrique a été déterminé pour chacune des parcelles à l'étude.

## 2.6.1 Présence de milieu hydrique

Les milieux hydriques sont définis comme les plans d'eau (les lacs et étendues d'eau) et les cours d'eau, qu'ils soient à débit régulier ou intermittent. Les milieux hydriques considérés sont ceux relevés dans la base de données hydrographique géospatiale de Ressources naturelles Canada, ceux de la base de données de Chelsea 2013, ainsi que ceux relevés par JFSA lors des visites sur le terrain. La présence de milieu hydrique dans les parcelles a été déterminée comme étant :

- Directement dans la parcelle
- Dans un rayon de 30 m ou moins de la parcelle
- Dans un rayon de 60 m ou moins de la parcelle
- Dans un rayon de plus de 60 m de la parcelle

Les milieux hydriques sont identifiés aux cartes intitulées Plan 2a et Plan 2b, aux pages 28 et 29, suivantes.

### 2.6.1.1 Méthodologie d'inventaire terrain

La méthodologie utilisée afin de déterminer la présence d'un cours d'eau provient du document « Critères permettant la détermination des cours d'eau visés par l'application de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et de la Politique de protection des rives et du littoral et des plaines inondables ».

La problématique d'identification d'un cours d'eau est souvent associée à la présence ou non d'un lit d'écoulement (particulièrement au niveau des cours d'eau intermittents). La définition utilisée afin de statuer à ce sujet provient de la définition très large d'un cours d'eau du MELCC c'est-à-dire que « le lit est une dépression où les signes d'écoulement de l'eau sont bien visibles ». À ce sujet, le règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'état (R.L.R.Q. c A-18.1, r 7.) définit également un lit d'écoulement comme suit : « dépression naturelle du sol exempte de végétation ou avec présence d'une prédominance de plantes aquatiques et caractérisée par des signes de l'écoulement de l'eau ». D'un point de vue légal, cette définition s'applique seulement sur les terres publiques de l'état, mais peut servir de guide lors de situations complexes.

Selon le MELCC : « Soulignons que le caractère de cours d'eau est attribué à la totalité du parcours, depuis la source jusqu'à l'embouchure (point de jonction). Le cours d'eau, même s'il a été modifié ou déplacé en tout ou en partie, demeure visé par la LQE et la Politique, et ce, peu importe la superficie, de son bassin versant. »

La délimitation de la ligne naturelle des hautes eaux s'effectue à l'aide de la méthode botanique simplifiée (Gratton et coll., 1998) et/ou experte (Gauthier et coll., 2008) selon les indices et les difficultés relatives à l'identification de la LNHE sur le terrain.

## 2.6.2 Présence de milieu humide

Les milieux humides sont définis comme étant les marais, marécages, tourbières et étangs. Ces milieux supportent une faune et une flore typique et rendent de multiples services écologiques. Les milieux humides considérés sont ceux relevés dans la base de données de la municipalité de Chelsea (2013), ainsi que ceux relevés par JFSA lors des visites sur le terrain. La présence de milieu humide dans les parcelles a été déterminée comme étant :

- Directement dans la parcelle
- Dans un rayon de 30 m ou moins de la parcelle
- Dans un rayon de 60 m ou moins de la parcelle
- Dans un rayon de plus de 60 m de la parcelle

Les milieux hydriques sont identifiés aux cartes intitulées Plan 2a et Plan 2b, aux pages 28 et 29, suivantes.

### 2.6.2.1 Méthodologie d'inventaire terrain

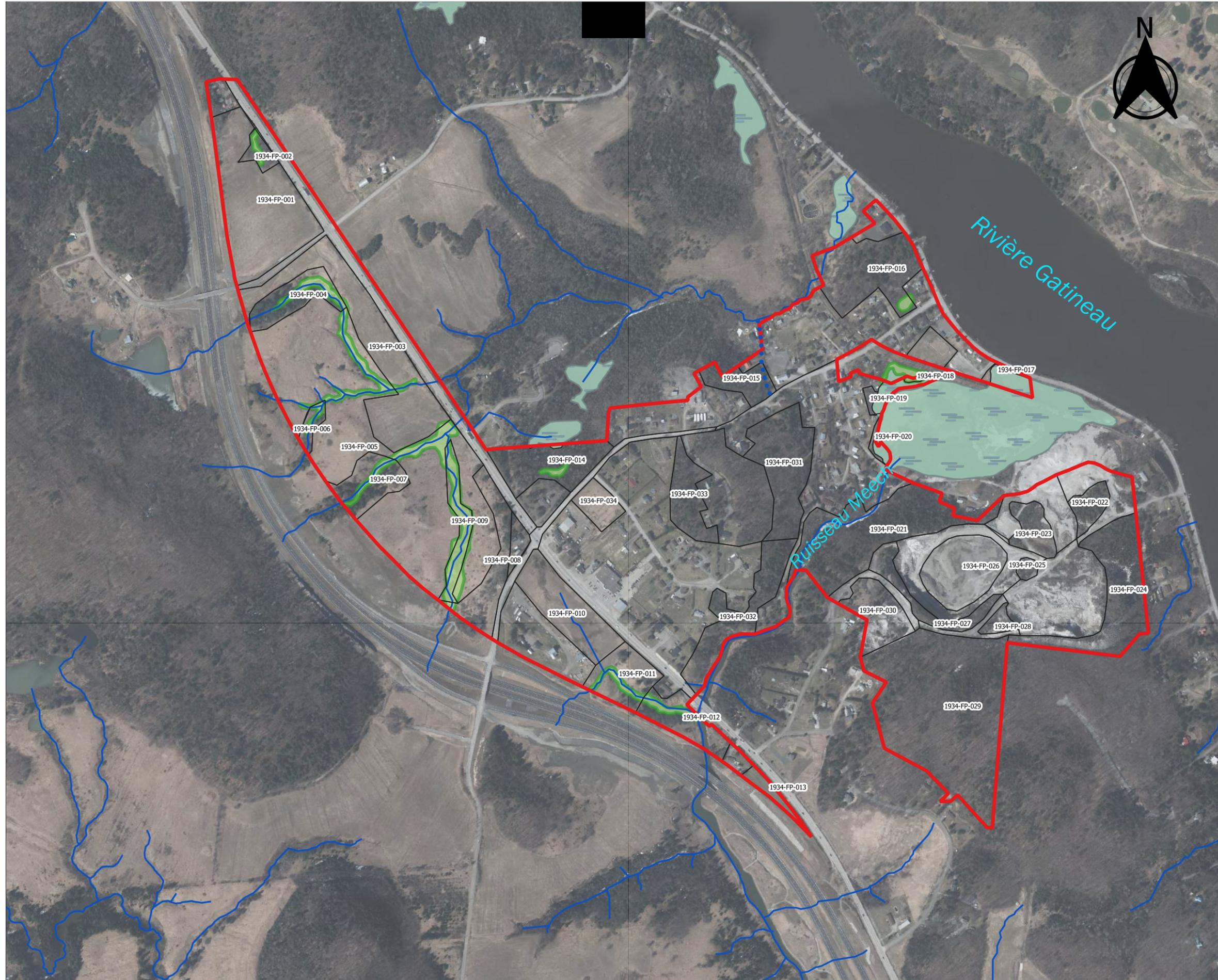
Une validation de la présence de milieux humides a été effectuée selon le document « Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional » réalisé en 2014 et réédité en 2015 par le MELCC.

La méthodologie relative à la caractérisation d'un milieu humide consiste à réaliser un inventaire exhaustif au niveau floristique, hydrologique et pédologique. L'ensemble des espèces présentes a été noté et classifié (terrestres, facultatives et obligées). Les espèces sont identifiées à l'aide de documents de référence tels que la Flore laurentienne (Frère

Marie-Victorin et coll., 2002) et le guide des Plantes de milieux humides et bord de mer du Québec et des maritimes (Lapointe, 2014).

La présence d'une prédominance de végétation aquatique, de mouchetures dans le sol, de collets racinaires dégarnis, de zones délavées, de zones humides et terrestres en mosaïque, de sols sans végétation terrestre, d'amoncellements de branches, de démarcations (lignes) sur les troncs ainsi que la présence d'eau libre sont des caractéristiques qui sont notées afin de confirmer le caractère hydrophile d'un groupement végétal.

Afin de confirmer la présence d'un milieu humide, quelques critères supplémentaires provenant principalement du document « Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides » réalisé par le MDDEP et d'autres critères abondamment cités dans la littérature spécialisée sont utilisés.



### Légende

- Périmètre d'urbanisation
  - Milieux humides (Chelsea, 2013)
  - Milieux humides - limite approximative (JFSA, 2020)
  - Parcelles à l'étude**
  - boise
  - hab
  - herb
  - 
  - Réseau hydrographique (RNC, 2018)
  - Cours d'eau - limite approximative (JFSA, 2020)
- Fond de carte: MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014)

Échelle : 1:11000



Par : **JFSA**  
RESSOURCES HYDRIQUES  
ET ENVIRONNEMENT

Client : **BF** | TRANSPORT  
URBANISME  
IMMOBILIER

Projet : **PPU Chelsea: secteur Farm Point**

Titre : **Milieux humides et hydriques**

Août 2020	NO. PROJ	1934
<b>Plan 2a</b>	DESSINÉ	FL
	CONÇU	FL
	RÉVISION	GL
REF. JFSA_P1934_PPU_Plan2a	VÉRIF.	GL



### Légende

- Périmètre d'urbanisation
- Milieux humides (Chelsea, 2013)
- Milieux humides - limite approximative (JFSA, 2020)
- Parcelles à l'étude**
- boisé
- hab
- herb
- 
- Réseau hydrographique (RNC, 2018)
- Cours d'eau - limite approximative (JFSA, 2020)

Fond de carte: MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014

Échelle : 1:16000



Par :



Client :



Projet :

**PPU Chelsea: secteur Old Chelsea**

Titre :

**Milieux humides et hydriques**

Août 2020	NO. PROJ	1934
<b>Plan 2b</b>	DESSINÉ	FL
	CONÇU	FL
	RÉVISION	GL
REF. JFSA_P1934_PPU_Plan2b	VÉRIF.	GL

## 2.7 DIMENSION SOCIALE

L'humain fait aussi partie intégrante de l'écosystème et les activités humaines à faible impact qui mettent en valeur l'écosystème confère une valeur écologique ajoutée à ces milieux. Les aspects paysagers, récréatifs de faible impact et de conservation potentiels ont été considérés dans le processus d'évaluation de la valeur écologique des parcelles à l'étude.

### 2.7.1 Valeur paysagère

Le paysage est un concept qui considère l'aspect visuel global formé par un ensemble d'éléments. Les éléments naturels qui permettent de composer un paysage pour le bien de la communauté ont une valeur écologique supérieure. Le paysage peut contribuer à maintenir ou créer des vues intéressantes communes, des routes touristiques ou encore mettre en valeur un élément patrimonial dans son milieu. La présence ou l'absence de valeur paysagère a été déterminée pour les parcelles étudiées.

### 2.7.2 Activités récréatives de faible impact

Les activités récréatives de faible impact telles que les activités éducatives, la randonnée pédestre ou encore les activités nautiques comme la nage, le canot ou le kayak n'altèrent pas significativement l'intégrité des écosystèmes et contribuent à la valorisation de ceux-ci, en plus d'apporter des bienfaits sociaux lors de ces activités. La présence ou l'absence d'activités récréatives collectivement accessibles et de faible impact sur les milieux a été déterminée pour les parcelles étudiées.

### 2.7.3 Projets de conservation

L'engouement et la concertation de différents acteurs pour la conservation projetée d'une aire naturelle s'avèrent bénéfiques à la valeur écologique d'un milieu naturel. Une aire de conservation projetée peut mener à une préservation perpétuelle d'un écosystème rare, sensible ou représentatif de la région. Un projet de conservation peut aussi consister en un outil précieux d'éducation et de sensibilisation à l'environnement en plus du potentiel de création et de maintien d'un sentiment d'appartenance au territoire. La présence ou l'absence de projet de conservation connu par JFSA a été déterminée pour les parcelles étudiées.

## 3. RÉSULTATS

### 3.1 SECTEUR FARM POINT

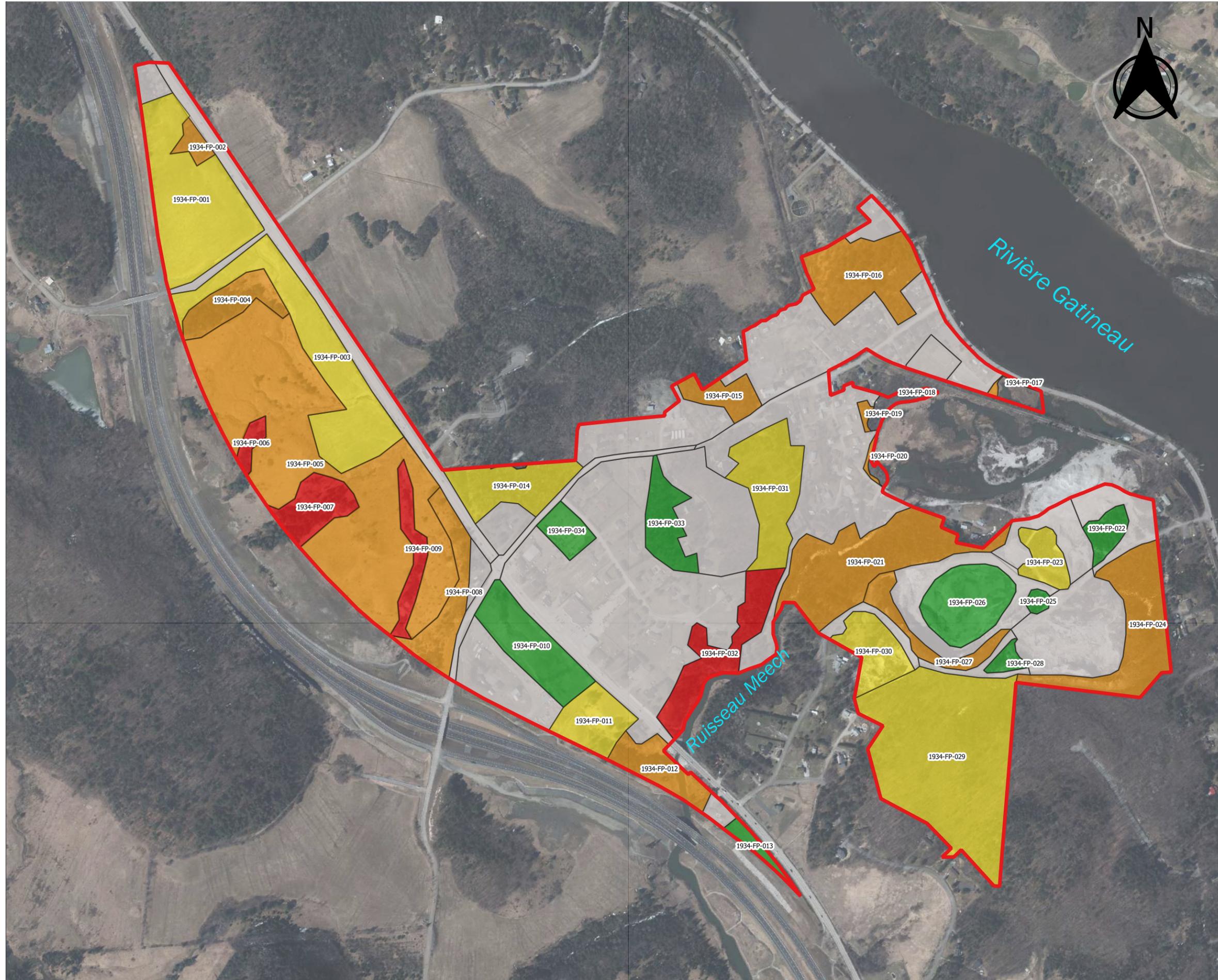
#### 3.1.1 Valeur écologique

Les résultats de l'évaluation de la valeur écologique pour les parcelles du secteur de Farm Point sont présentés au tableau suivant. La grille de calcul détaillé du calcul de la valeur écologique se trouve en Annexe A.

- 4 parcelles ont une valeur écologique attribuée « Très élevée »
- 14 parcelles ont une valeur écologique attribuée « Élevée »
- 8 parcelles ont une valeur écologique attribuée « Modérée »
- 8 parcelles ont une valeur écologique attribuée « Faible »

La parcelle 1934-FP-010 a une valeur de 0 à tous les critères (sauf pour la fragilité du milieu), puisqu'il s'agit d'une parcelle qui a été très récemment urbanisée par la construction de bâtiments commerciaux. Sa valeur écologique est donc considérée faible.

La carte Plan 4a ci-après montre les parcelles et leur valeur écologique respective.



### Légende

Périmètre d'urbanisation

#### Valeur écologique

Faible

Modérée

Élevée

Très élevée

Sans objet (urbanisé)

Fond de carte: MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014)

Band 1: Band\_1 (Red)

Band 2: Band\_2 (Green)

Band 3: Band\_3 (Blue)

Échelle : 1:10,000



Par :



Client :



Projet :

**PPU Chelsea: secteur Farm Point**

Titre :

**Résultats de l'évaluation de la valeur écologique**

Août 2020	NO. PROJ	1934
<b>Plan 4a</b>	DESSINÉ	FL
	CONÇU	FL
	RÉVISION	GL
REF. JFSA_P1934_PPU_Plan4a	VÉRIF.	GL

**Tableau 2. Résultats des critères d'évaluation de la valeur écologique pour les parcelles du secteur de Farm Point.**

Parcelle	Biodiversité		Biotope		Caractère particulier		Valeur écologique
	Caractère exceptionnel	Dimension biotique	Dimension hydrologique	Dimension spatiale	Fragilité du milieu	Dimension sociale	
1934-FP-001	1	6	10	4	0	0	Modérée
1934-FP-002	1	12	10	1	3	0	Élevée
1934-FP-003	1	6	15	4	3	0	Modérée
1934-FP-004	1	9	15	3	4	0	Élevée
1934-FP-005	3	11	20	4	1	2	Élevée
1934-FP-006	1	14	20	1	4	0	Très élevée
1934-FP-007	1	11	20	3	4	0	Très élevée
1934-FP-008	1	9	20	3	2	2	Élevée
1934-FP-009	1	12	20	3	4	0	Très élevée
1934-FP-010	0	0	0	0	0	0	Faible
1934-FP-011	1	9	20	4	-2	0	Modérée
1934-FP-012	1	10	20	6	1	0	Élevée
1934-FP-013	1	5	0	2	-2	0	Faible
1934-FP-014	1	9	15	3	-2	0	Modérée
1934-FP-015	1	11	10	2	0	2	Élevée
1934-FP-016	1	13	15	6	-1	0	Élevée
1934-FP-017	1	12	10	4	1	0	Élevée
1934-FP-018	2	13	10	4	3	0	Élevée
1934-FP-019	1	13	10	4	1	0	Élevée
1934-FP-020	1	13	10	4	1	0	Élevée
1934-FP-021	2	11	15	7	0	0	Élevée
1934-FP-022	1	8	0	3	-1	0	Faible
1934-FP-023	1	12	0	3	-2	0	Modérée
1934-FP-024	1	8	5	4	0	2	Élevée
1934-FP-025	1	10	0	1	-3	0	Faible
1934-FP-026	1	6	0	3	-3	0	Faible
1934-FP-027	2	12	0	4	-2	2	Élevée
1934-FP-028	1	6	0	1	-4	0	Faible
1934-FP-029	1	12	1	4	3	0	Modérée
1934-FP-030	1	13	0	3	-2	0	Modérée
1934-FP-031	1	10	5	6	-3	0	Modérée
1934-FP-032	1	12	15	6	2	0	Très élevée
1934-FP-033	1	8	0	3	-2	0	Faible
1934-FP-034	1	5	0	2	-2	0	Faible

### 3.1.2 Espèces à statut précaire

Deux occurrences d'espèces floristiques à statut précaire non répertoriées dans les bases de données du CDPNQ ont été relevées par JFSA dans le secteur de Farm Point lors des inventaires sur le terrain. Il s'agit de trois individus de noyer cendré dont deux qui ne sont pas atteints par le chancre du noyer cendré et qui sont retrouvés dans les parcelles 1934-FP-016 et 1934-FP-027.

### 3.1.3 Milieux humides et hydriques

Lors des inventaires terrain menés par JFSA, un cours d'eau à débit intermittent non répertorié dans les bases de données a été relevé traversant la parcelle 1934-FP-015.

Sept milieux humides non répertoriés dans les bases de données ont été relevés par JFSA lors des visites sur le terrain.

Les milieux humides et hydriques non répertoriés dans les bases de données sont cartographiés sur le Plan 2a, en plus des autres milieux humides et hydriques répertoriés.

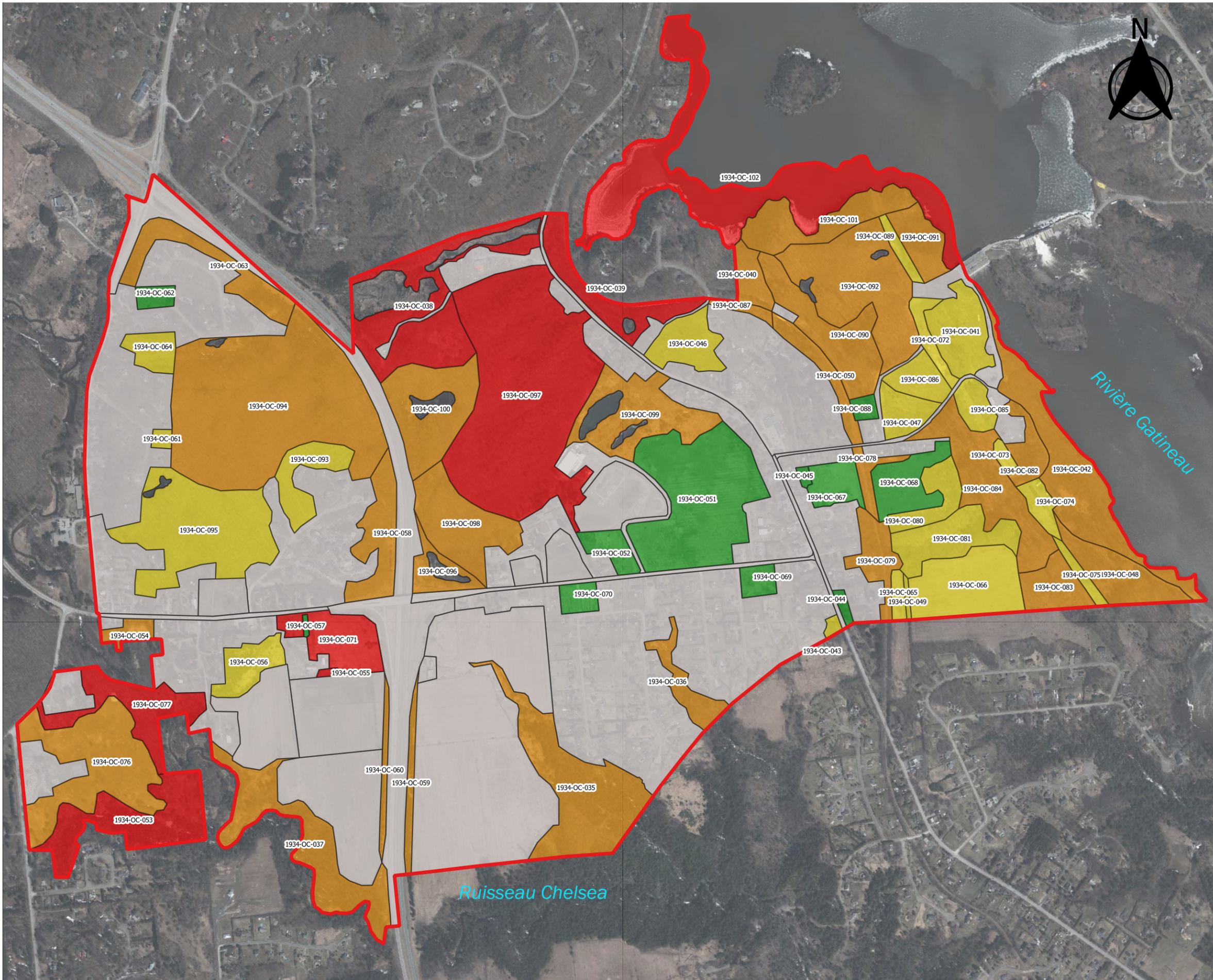
## 3.2 SECTEUR OLD CHELSEA

Les résultats de l'évaluation de la valeur écologique pour les parcelles du secteur d'Old Chelsea sont présentés au tableau suivant. La grille de calcul détaillé du calcul de la valeur écologique se trouve en Annexe A.

- 8 parcelles ont une valeur écologique attribuée « Très élevée »
- 29 parcelles ont une valeur écologique attribuée « Élevée »
- 20 parcelles ont une valeur écologique attribuée « Modérée »
- 11 parcelles ont une valeur écologique attribuée « Faible »

La parcelle 1934-OC-051 a une valeur de 0 à tous les critères (sauf pour la fragilité du milieu), puisqu'il s'agit d'une parcelle qui a été très récemment urbanisée par la construction de bâtiments commerciaux et résidentiels. La parcelle 1934-OC-052 est également urbanisée. Ces deux parcelles présentent donc des valeurs écologiques faibles.

La carte Plan 4b ci-après montre les parcelles et leur valeur écologique respective.



**Légende**

- Périmètre d'urbanisation
- Valeur écologique**
- Faible
- Modérée
- Élevée
- Très élevée
- Sans objet (urbanisé)

Fond de carte: MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2014

Échelle : 1:16,000



Par :



Client :



Projet :

**PPU Chelsea: secteur Old Chelsea**

Titre :

**Résultats d'évaluation de la valeur écologique**

Septembre 2020	NO. PROJ	1934
<b>Plan 4b</b>	DESSINÉ	FL
	CONÇU	FL
	RÉVISION	GL
REF. JFSA_P1934_PPU_Plan4b	VÉRIF.	GL

Tableau 3. Résultats des critères d'évaluation de la valeur écologique pour les parcelles du secteur d'Old Chelsea.

Parcelle	Biodiversité		Biotope		Caractère particulier		Valeur écologique
	Caractère exceptionnel	Dimension biotique	Dimension hydrologique	Dimension spatiale	Fragilité du milieu	Dimension sociale	
1934-OC-035	1	11	10	7	-2	0	Élevée
1934-OC-036	2	10	10	5	-1	0	Élevée
1934-OC-037	2	12	10	7	0	0	Élevée
1934-OC-038	5	13	15	8	-2	2	Très élevée
1934-OC-039	3	9	15	6	0	4	Très élevée
1934-OC-040	3	7	0	6	2	2	Élevée
1934-OC-041	2	8	5	6	2	0	Modérée
1934-OC-042	3	9	10	7	2	2	Élevée
1934-OC-043	1	11	0	1	-2	0	Modérée
1934-OC-044	1	11	0	1	-4	0	Faible
1934-OC-045	1	8	0	1	0	0	Faible
1934-OC-046	1	12	5	4	1	0	Modérée
1934-OC-047	1	8	10	3	0	0	Modérée
1934-OC-048	1	10	10	6	0	0	Élevée
1934-OC-049	1	11	0	1	-1	0	Modérée
1934-OC-050	2	11	5	3	-1	2	Élevée
1934-OC-051	0	0	0	0	2	0	Faible
1934-OC-052	0	0	0	0	0	0	Faible
1934-OC-053	2	11	10	8	1	0	Très élevée
1934-OC-054	1	13	20	5	-1	0	Élevée
1934-OC-055	1	10	0	1	-3	4	Très élevée
1934-OC-056	2	12	0	5	-5	0	Modérée
1934-OC-057	2	9	0	1	-3	0	Faible
1934-OC-058	3	10	1	4	-4	2	Élevée
1934-OC-059	1	7	1	3	-2	2	Élevée
1934-OC-060	1	7	5	3	-2	2	Élevée
1934-OC-061	1	10	0	3	-1	0	Modérée
1934-OC-062	6	10	0	2	-3	0	Faible
1934-OC-063	6	10	10	4	0	2	Élevée
1934-OC-064	5	10	10	3	0	0	Modérée
1934-OC-065	1	10	0	2	0	0	Modérée
1934-OC-066	1	8	5	4	0	0	Modérée
1934-OC-067	1	7	0	3	-2	0	Faible
1934-OC-068	1	6	1	4	0	0	Faible
1934-OC-069	1	8	10	3	-3	0	Faible
1934-OC-070	1	6	0	3	-4	0	Faible
1934-OC-071	1	8	0	4	-3	4	Très élevée
1934-OC-072	1	12	5	4	-1	0	Modérée

Parcelle	Biodiversité		Biotope		Caractère particulier		Valeur écologique
	Caractère exceptionnel	Dimension biotique	Dimension hydrologique	Dimension spatiale	Fragilité du milieu	Dimension sociale	
1934-OC-073	2	7	10	2	-1	0	Modérée
1934-OC-074	2	7	10	3	0	0	Modérée
1934-OC-075	1	7	10	2	0	0	Modérée
1934-OC-076	1	5	10	8	-1	0	Élevée
1934-OC-077	1	10	10	8	0	0	Très élevée
1934-OC-078	1	12	1	3	-1	2	Élevée
1934-OC-079	1	13	10	4	-2	2	Élevée
1934-OC-080	1	11	1	4	1	0	Modérée
1934-OC-081	2	9	10	4	0	0	Modérée
1934-OC-082	2	8	10	6	-1	2	Élevée
1934-OC-083	1	10	10	4	2	0	Élevée
1934-OC-084	3	8	10	4	2	2	Élevée
1934-OC-085	2	11	10	3	-1	0	Modérée
1934-OC-086	2	7	5	3	2	0	Modérée
1934-OC-087	2	8	0	2	0	2	Élevée
1934-OC-088	1	7	5	2	0	0	Faible
1934-OC-089	1	11	15	4	-1	0	Élevée
1934-OC-090	3	9	20	5	3	2	Élevée
1934-OC-091	3	9	11	7	4	2	Élevée
1934-OC-092	3	9	20	6	3	2	Élevée
1934-OC-093	2	10	0	4	-2	0	Modérée
1934-OC-094	6	10	20	4	1	2	Élevée
1934-OC-095	1	8	5	4	0	0	Modérée
1934-OC-096	4	11	20	3	0	2	Élevée
1934-OC-097	7	11	15	7	2	0	Très élevée
1934-OC-098	3	9	15	4	1	2	Élevée
1934-OC-099	2	13	10	7	-3	2	Élevée
1934-OC-100	6	9	15	5	2	2	Élevée
1934-OC-101	3	8	5	7	3	2	Élevée
1934-OC-102	3	5	10	7	3	4	Très élevée

### 3.2.1 Espèces à statut précaire

Quatorze occurrences d'espèces floristiques à statut précaire non répertoriées dans les bases de données du CDPNQ ont été relevées par JFSA dans le secteur d'Old Chelsea lors des inventaires sur le terrain. Il s'agit de neuf individus de noyer cendré et de cinq individus de saule à feuilles de pêcher. Les occurrences de saule à feuilles de pêcher sont toutes retrouvées en bordure des milieux humides au centre de la parcelle 1934-OC-099.

### 3.2.2 Milieux humides et hydriques

Lors des inventaires terrain menés par JFSA, trois cours d'eau à débit intermittent non répertoriés dans les bases de données ont été relevés dans le secteur d'Old Chelsea. Deux de ces cours d'eau traversent la parcelle 1934-OC-054.

Un milieu humide non répertorié dans les bases de données a été relevé par JFSA lors des visites sur le terrain. Ce milieu humide occupe la majeure partie de la parcelle 1934-FP-054.

Les milieux humides et hydriques non répertoriés dans les bases de données sont cartographiés sur le Plan 2b, en plus des autres milieux humides et hydriques répertoriés.

## 4. DISCUSSION

### 4.1 RECOMMANDATIONS

#### 4.1.1 Corridors écologiques

JFSA recommande à la municipalité de Chelsea d'établir des corridors écologiques en concertation avec les différents acteurs du milieu et en consultation avec la population locale. Pour fins de corridors écologiques, JFSA recommande les corridors écologiques suivants :

- Le ruisseau Chelsea et tous ses affluents.
- Le ruisseau Meech et le delta du ruisseau Meech.
- La rivière Gatineau et une partie des terres propriétés d'Hydro-Québec.
- Le cours d'eau et les affluents de ce cours d'eau juste au nord du périmètre d'urbanisation de Farm Point et au nord du centre communautaire de Farm Point situé au 331 chemin de la Rivière.
- Connexion entre les parcelles boisées à l'est et à l'ouest de l'autoroute 5 dans le secteur d'Old Chelsea.

La création d'un corridor écologique peut prendre plusieurs formes : au minimum, l'élément hydrique (son littoral) ainsi que ses rives devraient faire partie du corridor. De plus, idéalement et selon les critères de disponibilités de l'espace, de la flore et de la faune présente, une bande riveraine supplémentaire à la rive pourrait consolider et assurer la pérennité du corridor. Des études plus précises sont nécessaires pour définir le tout.

Pour ce qui est du ruisseau Chelsea et de ses affluents, l'étude de la CCN a établi les limites du corridor.

Pour le cours d'eau et les affluents au nord du secteur Farm Point, il est possible de le visualiser sur la carte Plan 2a.

Pour la connexion possible des parcelles boisées de part et d'autre de l'autoroute 5 du secteur Old Chelsea, nous avons noté la présence d'un ponceau. Si des travaux devaient être envisagés pour ce ponceau, l'opportunité serait adéquate pour en permettre un corridor faunique et ainsi relier sécuritairement les deux secteurs. Encore ici, une étude plus détaillée

serait nécessaire pour confirmer les besoins et les opportunités. Les éléments structurants à mettre en place devraient être évalués selon les utilisations fauniques étudiées dans cette étude détaillée.

#### 4.1.2 Études écologiques

Les informations sur les milieux naturels (cours d'eau, milieux humides et hydriques, espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être, etc.) fournies dans le présent document le sont à des fins de planification générale du territoire.

À des fins d'utilisation et/ou de développement (demande de permis de construction, de lotissement ou toute autre autorisation) JFSA recommande que chaque terrain fasse l'objet d'une étude écologique ciblée incluant une caractérisation des milieux humides et cours d'eau, un inventaire floristique et des inventaires fauniques pertinents avant d'approuver le développement sur ces parcelles.

#### 4.1.3 Dimension sociale

JFSA recommande à la municipalité de Chelsea d'établir les éléments paysagers dont la valeur devrait être préservée en concertation avec les différents acteurs du milieu et en consultation avec la population locale. À ces fins, JFSA recommande la préservation de la valeur paysagère de la parcelle 1934-FP-015 pour fins de mise en valeur de l'héritage patrimonial de l'église située au 30 chemin Saint-Clément.

JFSA recommande une gestion des activités récréatives à faible impact autorisées dans les parcelles dont l'évaluation de la valeur écologique est élevée ou très élevée afin de réduire les impacts possibles sur l'intégrité écologique. De plus, le constat de toute éventuelle pratique d'activités récréatives à faible impact en milieu naturel devrait être considéré lors de l'évaluation de la valeur écologique d'une parcelle naturelle dont le développement est visé.

JFSA n'a relevé aucune initiative de projet de conservation concret dans le périmètre du site étudié. Toute éventuelle initiative collective et concrète de projet de conservation devrait être considérée lors de l'évaluation de la valeur écologique d'une parcelle naturelle dont le développement est visé.

#### 4.1.4 Espèces exotiques envahissantes

JFSA recommande dans les périmètres d'urbanisation un inventaire et un suivi des espèces exotiques envahissantes (EEE), particulièrement pour celles ayant un impact sur la biodiversité, la santé humaine et les activités de loisir. La parcelle 1934-FP-005 possède une valeur écologique attribuée « Très élevée » et contient des EEE, tel que le nerprun cathartique, mais en faible abondance. Des mesures d'intervention de contrôle de cette espèce sur cette parcelle permettraient un maintien à long terme de la valeur écologique de la parcelle qui contient un habitat de type friche arbustive stable et sillonnée de cours d'eau et de milieux humides riverains.

#### 4.1.5 Milieux humides et hydriques

Les milieux humides et hydriques répertoriés dans les bases de données et par JFSA lors des visites sur le terrain ne constituent pas nécessairement un répertoire complet réel de la réalité des milieux humides et hydriques présents sur le terrain. Des relevés ciblés sur le terrain sont nécessaires afin de s'assurer de la présence de milieux humides et hydriques.

JFSA recommande la réalisation d'un relevé et d'une caractérisation de la présence de milieux humides et hydriques au préalable d'un projet de développement ou de construction visé sur un milieu naturel.

#### 4.1.6 Espèces à statut précaire

Les espèces fauniques et floristiques à statut précaire répertoriées dans les bases de données et inventoriées par JFSA lors des visites sur le terrain ne constituent pas nécessairement un inventaire complet des espèces à statut précaires présentes ou potentiellement présentes sur le site étudié. Des relevés ciblés sur le terrain sont nécessaires afin de s'assurer de la présence ou de l'absence d'espèces à statut précaire.

JFSA recommande la réalisation d'un inventaire visant les espèces fauniques et floristiques à statut précaire au préalable d'un projet de développement ou de construction visé sur un milieu naturel.

## 4.2 PARCELLE DE VALEUR ÉCOLOGIQUE TRÈS ÉLEVÉE – PRIORITÉ CONSERVATION

Une parcelle de valeur écologique très élevée est une parcelle de terrain, d'unité de végétation plutôt uniforme, présentant des éléments de biodiversité et/ou une dimension hydrologique d'importance d'un point de vue de conservation. La dimension spatiale ou la fragilité du milieu doit également accompagner les premiers éléments. Ou encore, si la dimension sociale joue un rôle important pour la parcelle.

En d'autres mots, la parcelle de valeur écologique très élevée est une parcelle dont ses caractéristiques propres révèlent une importance pour la conservation, mais également certaines caractéristiques du ou des éléments entourant celle-ci. De plus, le fait que la parcelle soit ancrée dans la communauté, soit comme valeur du paysage, récréative ou faisant partie d'un projet de conservation, fait en sorte de concrétiser sa valeur.

Les parcelles de valeur écologique très élevée devraient faire l'objet d'une protection importante. Ces parcelles, malgré un certain développement de faible impact, doivent conserver une superficie importante de végétation naturelle et conserver les attributs faisant d'elle une valeur très élevée. Un développement ou une construction dans ces parcelles ne devrait pas faire en sorte que la parcelle soit déclassée à un rang inférieur de valeur écologique.

## 4.3 PARCELLE DE VALEUR ÉCOLOGIQUE ÉLEVÉE – PRIORITÉ CONSERVATION ET INTÉGRATION

Une parcelle de terrain, d'unité de végétation plutôt uniforme, présentant des éléments de biodiversité et/ou de dimension hydrologique de moindre importance, mais tout de même intéressants d'un point de vue d'intégration et de conservation. La dimension spatiale ou la fragilité du milieu doit également accompagner les premiers éléments. Ou encore, si la dimension sociale joue un rôle important pour la parcelle.

En d'autres mots, la parcelle de valeur écologique élevée est une parcelle dont ses caractéristiques propres révèlent une importance pour la conservation et/ou l'intégration, mais également certaines caractéristiques du ou des éléments entourant celle-ci. De plus, le fait que la parcelle soit ancrée dans la communauté, soit comme valeur du paysage, récréative ou faisant partie d'un projet de conservation, fait en sorte de concrétiser sa valeur.

Les parcelles de valeur écologique élevée devraient faire l'objet d'une protection et/ou d'une intégration. Ces parcelles, malgré un certain développement de faible-moyen impact, doivent conserver une superficie significative de végétation naturelle et conserver les attributs faisant d'elle une valeur élevée. Un développement ou une construction dans ces parcelles ne devrait pas faire en sorte que la parcelle soit déclassée à un rang inférieur de valeur écologique.

#### 4.4 PARCELLE DE VALEUR ÉCOLOGIQUE MODÉRÉE – PRIORITÉ INTÉGRATION

Une parcelle de terrain, d'unité de végétation plus ou moins uniforme, présentant des éléments de biodiversité et/ou de dimension hydrologique de moindre importance, mais tout de même intéressants d'un point de vue d'intégration. La dimension spatiale ou la fragilité du milieu peut également accompagner les premiers éléments. La dimension sociale est absente pour ces parcelles.

En d'autres mots, la parcelle de valeur écologique modérée est une parcelle dont ses caractéristiques propres révèlent un intérêt pour l'intégration, mais également certaines caractéristiques du ou des éléments entourant celle-ci.

Les parcelles de valeur écologique modérée devraient faire l'objet d'une intégration lors de tout projet touchant celle-ci. Ces parcelles, malgré un certain développement de moyen-fort impact, doivent conserver une superficie de végétation naturelle, si applicable, et conserver les attributs faisant d'elle une valeur modérée. Un développement ou une construction dans ces parcelles ne devrait pas faire en sorte que la parcelle soit déclassée à un rang inférieur de valeur écologique.

#### 4.5 PARCELLE DE VALEUR ÉCOLOGIQUE FAIBLE – AUCUNE PRIORITÉ

Une parcelle de terrain, d'unité de végétation plus ou moins uniforme, présentant des éléments de biodiversité et/ou de dimension hydrologique de faible importance, sans intérêt particulier d'un point de vue de l'intégration. La dimension spatiale ou la fragilité du milieu peut également accompagner les premiers éléments, mais est souvent absente ou de faible valeur. La dimension sociale est absente pour ces parcelles.

En d'autres mots, la parcelle de valeur écologique faible est une parcelle dont ses caractéristiques propres ne révèlent pas d'intérêt pour l'intégration. De même, ces parcelles

ne démontrent pas d'intérêt pour les caractéristiques du ou des éléments entourant celles-ci.

Les parcelles de valeur écologique faible ne sont pas visées de mesures particulières lors de tout projet touchant celle-ci. Ces parcelles sont libres de contraintes écologiques en lien avec leur développement ou construction.

Il devrait toutefois être permis d'améliorer la valeur écologique des parcelles de faible valeur écologique, comme toutes les autres parcelles de valeur plus élevée également. Tout projet qui démontre comment la valeur écologique sera améliorée dans le cadre d'un projet de construction ou de développement devrait mériter une écoute attentive.

## Précision sur les impacts

Une construction, un aménagement ou un développement d'une parcelle de terrain aura toujours un impact sur l'écosystème de cette parcelle. Les impacts seront à différents niveaux, perte d'habitats floristiques, habitats fauniques, fragmentation des habitats, changement dans le cortège végétal en place pouvant affecter la succession végétale, changement à l'hydrologie de la parcelle, etc.

Les termes développement faible, moyen ou fort impact utilisés ci-haut font référence à ces impacts sur l'écosystème d'une parcelle, généralement selon trois variables que sont l'intensité, l'étendue et la durée de l'impact. De manière générale, malgré les impacts appréhendés, une parcelle ne devrait pas être déclassée à un rang inférieur de valeur écologique. De cette manière, on peut s'assurer que les impacts sont contrôlés, malgré les changements à l'écosystème.

Les impacts sur une parcelle peuvent donc être présents selon différents enjeux, spécifiques à chacune des parcelles. Il est donc difficile de spécifier les termes faible impact, moyen impact et fort impact. L'analyse des différents projets en lien direct avec les caractéristiques spécifiques à chacune des parcelles devrait orienter les enjeux sur lesquels minimiser, mitiger ou même compenser les impacts.

## 5. CONCLUSION

Les objectifs initiaux de l'étude ont été atteints, soit la détermination de la valeur écologique des milieux naturels retrouvés à l'intérieur des périmètres urbains des secteurs de Farm Point et d'Old Chelsea. Ces résultats d'évaluation de la valeur écologique permettront d'orienter la une portion de la révision réglementaire du plan et des règlements d'urbanisme pour ces secteurs de la municipalité de Chelsea.

À ce sujet, les résultats d'analyse ont permis de déterminer que :

- 12 parcelles ont une valeur écologique « Très élevée »
- 43 parcelles ont une valeur écologique « Élevée »
- 28 parcelles ont une valeur écologique « Modérée »
- 19 parcelles ont une valeur écologique « Faible »

Selon les inventaires réalisés au niveau floristique et faunique, le site présente 21 individus d'espèces floristiques à statut précaire non répertorié dans les bases de données du CDPNQ.

Lors des visites sur le site, JFSA a relevé la présence de 4 cours d'eau et de 8 milieux humides non répertoriés dans les bases de données.

Nous rappelons que les travaux réalisés pour des fins d'accès public, des fins municipales, industrielles, commerciales ou publiques sont notamment régies par la réglementation provinciale. Les travaux réalisés pour des fins privées ou résidentielles sont régis par la réglementation municipale.

Si applicable, dans le cadre d'un projet de développement, si des travaux étaient prévus dans la plaine inondable, les milieux humides, les cours d'eau et les bandes riveraines identifiées ainsi que les habitats d'espèce menacée ou vulnérable, ils devront préalablement faire l'objet d'une demande d'autorisation, à la direction régionale du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement et/ou de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (R.L.R.Q., chapitre E-12.01), et/ou de la municipalité de Chelsea.

## 6. LIMITATIONS ET CONTRAINTES DE L'ÉTUDE

Comme pour toute démarche scientifique, il est important de prendre en considération les limites des résultats de la présente expertise. Il est important d'apporter la nuance que la présente démarche constitue un effort suffisant et limité pour tenter d'évaluer la valeur écologique des milieux naturels présents sur le site. Aucune recherche historique n'a été effectuée pour déterminer la nature des éléments présents.

Les principales limites peuvent être résumées ainsi :

- La période de l'année de la réalisation des observations terrain. Comme les observations ont été effectuées sur une courte période et sur une superficie jugée suffisante, il est possible que certains éléments pouvant avoir un impact significatif sur les résultats n'aient pu être évalués et tenus en compte dans l'analyse. Des observations ciblées localement sur le territoire, réalisées en périodes optimales et sur une longue étendue de temps pendant l'année pourraient s'avérer nécessaires pour clarifier certains éléments.
- JFSA a mené une recherche diligente et raisonnable pour assurer la réalisation de la présente évaluation, selon les règles de l'art applicable. Les constatations présentées dans ce rapport sont strictement limitées à l'époque de l'évaluation. Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur les informations et documents disponibles, les observations faites lors de la visite de site, de même que sur les renseignements fournis par les intervenants rencontrés. L'interprétation fournie dans ce rapport se limite à ces données. JFSA ne se tient pas responsable des conclusions erronées dues à la dissimulation volontaire ou à la non-disponibilité d'une information pertinente.
- Il est possible également que des interventions puissent avoir été effectuées sur le site avant notre visite ou après celle-ci. La nature de notre mandat ne visait pas à étudier les conditions en place avant notre visite. Notre mandat visait simplement à dresser un portrait représentatif selon les données disponibles et selon les observations possibles au moment de notre passage sur le site. De ce fait, aucun historique ou portrait hydrique à travers le temps, ne faisait partie du présent mandat.

Toute opinion concernant la conformité aux lois et règlements qui serait exprimée dans le texte est technique; elle n'est pas et ne doit pas, en aucun temps, être considérée comme un

avis juridique. JFSA a préparé ce rapport uniquement pour l'utilisation par le client. Toute utilisation de ce rapport par un tiers, de même que toute décision basée sur ce rapport, est l'unique responsabilité de celle-ci. JFSA ne saurait être tenue responsable d'éventuels dommages subis par un tiers résultant d'une décision prise ou basée sur ce rapport.

## 7. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Atlas des oiseaux nicheurs du Québec. 2011. Guide du participant (version 2). Regroupement QuébecOiseaux, Service canadien de la faune (Environnement Canada) et Études d'Oiseaux Canada. Québec. 110 p.

BAZOGÉ, A., D. LACHANCE ET C. VILLENEUVE. (2015). *Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional*, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'écologie et de la conservation et Direction des politiques de l'eau, 64 pages + annexes.

BEAULIEU, B. (2006). *La genèse de la délimitation des domaines en milieu hydrique*, dans Mélanges offerts au professeur François Frénette : Études portant sur le droit patrimonial, sous la direction de Sylvio Normand, Québec : Presses de l'Université Laval, 2006, pp. 195-228.

BERNARD, M.-C. 2010. Plan de conservation de la rainette faux-grillon en Outaouais – Ville de Gatineau (Secteur Aylmer). Conservation de la nature Canada et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec, 40 p.

COUILLARD L., N. DIGNARD, P. PETITCLERC, D. BASTIEN, A. SABOURIN et J. LABRECQUE, 2012. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Outaouais, Laurentides et Lanaudière. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 434 p.

CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC (CDPNQ) – Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Base de données sur les espèces végétales et fauniques susceptibles et désignées menacées ou vulnérables.

GAGNÉ, C. 2010. Plan de conservation de la rainette faux-grillon en Outaouais – Ville de Gatineau (Secteur Gatineau). Environnement Canada et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec, 52 p

GAUTHIER et coll. 2008. Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Note explicative sur la ligne naturelle des hautes eaux : la méthode botanique experte, 8 p. + annexes.

GILBERT, H. (1995). *Corrélation entre la cote de récurrence de deux ans et la limite botanique*. Québec: Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des politiques du secteur municipal, 56 p. et annexes.

GOUPIL, J.Y (1998, édition mise à jour en 2005). *Protection des rives du littoral et des plaines inondables : Guide des bonnes pratiques*. Québec : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Édition 2005, 168 p.

GRATTON, L., GAUTHIER, B., GOUPIL, J.Y., LABRECQUE, J. (1998, édition mise à jour en 2005). *Délimitation de la ligne des hautes eaux : Méthode botanique simplifiée*. Québec : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Édition 2005, 51

JOLY, Martin, S. PRIMEAU, M. SAGER et A. BAZOGE, *Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides*, Première édition, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, 2008

LABRECQUE, J. et G. LAVOIE (2002). *Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec, 200 p.

LANG, Y. G. PERREAULT et C. DION. 2015. Conservation des chicots et des arbres sénescents pour la faune – Les chicots, plus de vie qu'il n'y paraît (version simplifiée). Regroupement Québec Oiseaux, Montréal, 2 p.

LAPOINTE, Martine, 2014, *Plantes de milieux humides et de bord de mer du Québec et des maritimes*, éditions Michel Quintin, 455 pages.

LAVOIE, C., G. GUAY, F. JOERIN. 2014. Une liste des plantes vasculaires exotiques nuisibles du Québec: nouvelle approche pour la sélection des espèces et l'aide à la décision. *Écoscience* 21:133–156.

MARIE-VICTORIN, Fr. (1995). *Flore Laurentienne*. 3<sup>e</sup> édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal, (Québec). 1093p.

OUELLET, M. et C. LEHEURTEUX. 2007. Principes de conservation et d'aménagement des habitats des amphibiens : revue de littérature et recommandations suggérées pour la rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*). Amphibia-Nature et ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la faune, Québec. 52 pages

ROBITAILLE, A., SAUCIER, J.-P. (1998). *Paysages régionaux du Québec méridional*, Direction de la Gestion des stocks forestiers et Direction des Relations publiques du ministère des Ressources naturelles. Les Publications du Québec. 213 p.

SEMLITSCH, R.D. and J.R. BODIE, 2003. Biological criteria for buffer zones around wetlands and riparian habitats for amphibians and reptiles. *Conservation Biology*, 17, (5): 1219-1228

Site internet :

Nature Serve : <https://explorer.natureserve.org/Search> , consulté en août 2020

Liste d'espèces fauniques désignées : <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/liste-especes-vulnerables/> , consulté en août 2020

Liste des espèces floristiques désignées :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm> consulté en août 2020

ANNEXE

A

ANNEXE A. GRILLE DE CALCUL DÉTAILLÉ DE LA  
VALEUR ÉCOLOGIQUE

1934		Tableau de détermination de la valeur des critères pour l'évaluation de la valeur écologique		Parcelle X		29 juil. 2020		
<b>Dimension spatiale</b>						<b>0</b>		
Superficie	moins de 0,4 ha		1					
	0,4 - 0,85 ha		2					
	0,85 - 2 ha		3					
	plus de 2 ha		4					
<b>Connectivité</b>						<b>0</b>		
Connectivité avec un écosystème naturel ou pouvant faire partie d'un corridor écologique	En lien direct (adjacent)		3				faible 2-3	
	En lien indirect et à moins de 60 m		2				moyen 4-5	
	En lien indirect, entre 60 m et 100 m		1				fort 6-7	
	En lien indirect et à plus de 100 m		0				très fort 8-9-10	
<b>Contiguïté</b>						<b>0</b>		
La contiguïté à un écosystème valorisé, qui exprime que la parcelle contribue à la protection de l'intégrité écologique d'un écosystème valorisé en agissant comme zone tampon à cet écosystème valorisé.	Adjacent		3					
	Dans un rayon de 15 m		2					
	Dans un rayon de 30 m		1					
	À plus de 30 m		0					
<b>Cractère exceptionnel</b>						<b>0</b>		
<b>Espèce floristique et /ou faunique menacée</b>						<b>0</b>		
	3 ou plus		10					
	2		6					
	1		4					
<b>Espèce floristique et/ou faunique vulnérable</b>						<b>0</b>		
	3 ou plus		10				faible 1 à 4	
	2		6				moyen 5-6	
	1		4				fort 7-9	
<b>Espèce floristique et/ou faunique susceptible d'être menacée ou vulnérable</b>						<b>0</b>		
	3 ou plus		5				très fort 10 et plus	
	2		3					
	1		1					
<b>Rareté relative</b>						<b>0</b>		
	Peu abondant		3					
	Abondant		2					
	Très abondant		1					
<b>Fragilité du milieu</b>						<b>0</b>		
<b>Perturbations anthropiques</b>						<b>0</b>		
	Présence		-1					
	Absence		0					
<b>Occupation adjacente dans les 30 m</b>						<b>0</b>		
	pourcentage de milieu naturel		4					
	75 - 100 %		3					
	50 - 75 %		2				faible -5 à -3	
	25 - 50 %		1				moyen -2 à 0	
	1 - 25 %		0				fort 1 à 3	
	0%		0				très fort 4	
<b>Fragmentation</b>						<b>0</b>		
	Aucun impact		0					
	Faible impact		-1					
	fort impact		-2					
<b>Présence d'espèce exotique</b>						<b>0</b>		
	Aucune		0					
	espèces de faible impact (espèce exotique et envahissante de type A ou H)		-1					
	espèces de fort impact (espèce exotique envahissante de type B, L et S)		-2					
<b>Dimension biotique</b>						<b>0</b>		
<b>Richesse relative</b>						<b>0</b>		
Faunique	Diversité d'habitat			0				
	# habitat faible		1					
	# habitat moyen		2					
	# habitat élevé		3					
	Diversité des classes			0				
	1 à 2 classes présentes		2				faible 5 à 6	
	3 à 4 classes présentes		3				moyen 7 à 9	
	5 à 6 classes présentes		4				fort 10 à 11	
							très fort 12-13-14-15	
	<b>Floristique</b>						<b>0</b>	
<b>Diversité des strates</b>						<b>0</b>		
	<b>Strate 1</b>	<b>Strate 2</b>	<b>Strate 3</b>	<b>Pointage</b>				
	10	80	10	5				
	20	60	20	5				
	20	40	40	5				
	5	30	65	4				
	35	35	30	4				
	40	40	20	4				
	50	30	20	3				
	60	30	10	3				
	70	20	10	3				
	5	20	75	2				
	80	10	10	2				
	10	10	80	1				
<b>Nombre d'espèces</b>						<b>0</b>		
	# espèce faible		1					
	# espèce moyen		2					
	# espèce élevé		3					
<b>Dimension hydrologique</b>						<b>0</b>		
<b>Présence de milieu hydrique</b>						<b>0</b>		
	directement sur la parcelle		10				faible 0 à 4	
	Dans un rayon de 30 m ou moins		5				moyen 5 à 6	
	Dans un rayon de 60 m ou moins		1				fort 10 ou 11	
<b>Présence de milieu humide</b>						<b>0</b>		
	directement sur la parcelle		10				très fort plus de 12	
	Dans un rayon de 30 m ou moins		5					
	Dans un rayon de 60 m ou moins		1					
<b>Dimension sociale</b>						<b>0</b>		
<b>Impact visuel</b>						<b>0</b>		
	0 ou 2							
<b>Activités récréatives</b>						<b>0</b>		
	0 ou 2							
<b>Projets de conservation</b>						<b>0</b>		
	0 ou 2							

Matrice de détermination de la valeur écologique							
Biodiversité		Parcelle X			Caractère particulier		Valeur écologique
Caractère exceptionnel	Dimension biotique	Dimension hydrologique	Dimension spatiale	Fragilité du milieu	Dimension sociale		
Si 3 sont forts ou très forts							Très élevée
Si 2 sur 3 sont forts ou très forts		1 sur 2 est très fort			0 pts ou +		Très élevée
					4 pts ou +		Très élevée
Si 2 sur 3 sont forts ou très forts		2 sur 2 sont forts ou très forts					Très élevée
Si 1 sur 3 est fort ou très fort		2 sur 2 sont très forts					Très élevée
					2 pts ou +		Élevée
Si 2 sur 3 sont forts ou très forts		1 sur 2 est fort ou très fort					Élevée
Si 2 sur 3 sont forts ou très forts		2 sur 2 sont moyens					Élevée
Si 1 sur 3 est fort ou très fort		1 sur 2 est très fort					Élevée
Si 1 sur 3 est fort ou très fort		2 sont forts ou très forts					Élevée
Si 2 sur 3 sont forts ou très forts		1 sur 2 est moyen					Modérée
Si 1 sur 3 est fort ou très fort		1 sur 2 est fort					Modérée
Si 1 sur 3 est fort ou très fort		2 sur 2 sont moyens					Modérée
Si 1 sur 3 est fort ou très fort		1 sur 2 est moyen					Modérée
Si 3 sur 3 sont moyens							Modérée
Si 2 sur 3 sont moyens		2 sur 2 sont forts ou très forts					Modérée
Si 2 sur 3 sont moyens		1 sur 2 est fort ou très fort					Modérée
Si 2 sur 3 sont moyens		2 sur 2 sont moyens					Modérée
Si 1 sur 3 est moyen		Si 2 ou moins sont moyens					Faible
Si 2 ou moins sont moyens							Faible
		Si 2 ou moins sont moyens					Faible

Projet : 1934

Date: 18 novembre 2022

ANNEXE

B

ANNEXE B. CORRESPONDANCE ET RÉSULTATS  
DES REQUÊTES CDPNQ (FAUNE ET FLORE)

**From:** [Cameron, Christine](#)  
**To:** [Francois Lambert](#)  
**Subject:** RE: Brouillon : Demandes au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec - JFSA-P-1934 - Farm Point secteur  
**Date:** 8 mai 2020 13:27:16  
**Attachments:** [image001.png](#)  
[Carte JFSA P-1934 Farm Point 2020-05-08.pdf](#)

---

Bonjour M. Lambert,

En réponse à votre demande d'information du 5 mai 2020 concernant les espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées pour le secteur précisé dans votre demande, veuillez prendre connaissance de ce qui suit.

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un outil servant à colliger, analyser et diffuser l'information sur les espèces menacées. Les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement et ce, depuis 1988. Une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au centre si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète. Une revue des données à être incorporées au centre et des recherches sur le terrain s'avère essentielles pour obtenir un portrait général des espèces menacées du territoire à l'étude. De plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. **Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.**

Suite à la consultation des informations du CDPNQ, nous vous avisons de l'absence, à l'intérieur du secteur identifié par les shapefiles fournies, de mentions de plantes menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées.

Vous trouverez pour votre information, le fichier PDF de la carte de la requête.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Bonne journée

**Christine Cameron, analyste**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Direction générale de l'analyse et de l'expertise de l'Ouest et du Nord

170, rue de l'Hôtel -de-Ville, bur.7.340

Gatineau (Québec) J8X 4C2

Tel: (819) 772-3434 poste 294

Fax: (819) 772-3952

Courriel: [christine.cameron@environnement.gouv.qc.ca](mailto:christine.cameron@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Francois Lambert [mailto:flambert@jfsa.com]

**Envoyé :** 5 mai 2020 09:16

**À :** Outaouais-Faune@mffp.gouv.qc.ca; Cameron, Christine  
<Christine.Cameron@environnement.gouv.qc.ca>

**Cc :** Ghislain Ladouceur <gladouceur@jfsa.com>

**Objet :** TR: Brouillon : Demandes au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec - JFSA-P-1934 - Farm Point secteur

Bonjour,

La présente se veut une demande de vérification de la base de données du CDPNQ (flore et Faune), pour un mandat de caractérisation environnementale, dans le cadre de l'élaboration du nouveau PPU de la municipalité de Chelsea pour le secteur de Farm Point.

Pour les fins de ce projet de planification, cette demande comporte des particularités différentes des demandes habituelles. Merci d'en prendre note.

Le secteur à l'étude est identifié dans la cartographie en pièce jointe. (voir également fichier .shp)

Le secteur à l'étude est localisé dans la municipalité de Chelsea (secteur Farm Point).

Les coordonnées géographiques (latitude-longitude, DMS / NAD 83) du centroïde de la zone d'étude sont : 45.599517° N et 75.896218° O. (voir pièce jointe)

Pourriez-vous SVP m'informer des occurrences des espèces menacées, vulnérables et susceptibles de l'être, **mais seulement de celles qui sont présentes à l'intérieur du secteur** pour le projet mentionné et dont une carte de localisation est jointe à la présente ?

-

**Une cartographie avec ou sans les occurrences, selon le cas, serait appréciée.**

-

**Aucune zone tampon autour du secteur n'est nécessaire.** (Une prochaine demande s'appliquant seulement à la zone tampon suivra).

**Dossier JFSA: P-1934 (PPU Chelsea)**

Si plus d'information vous était nécessaire, SVP n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Merci de votre habituelle collaboration,

Bonne journée !

François Lambert M.Sc.

Biologiste, ABQ # 3225



455 Montée Paiement, local 130, Gatineau (Québec), J8P 0B1

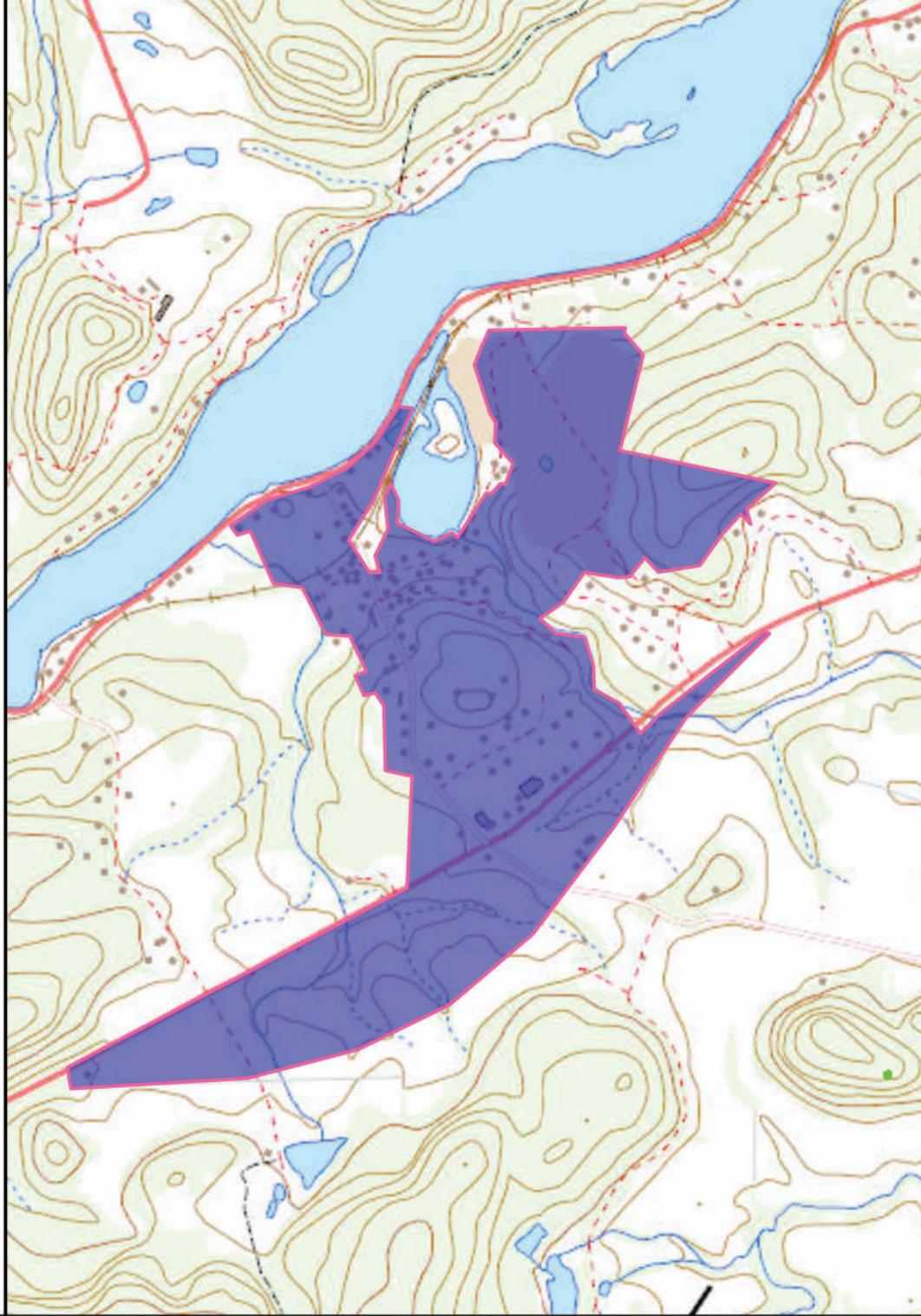
Tél.: 819-243-6858, poste 247

[WWW.JFSA.COM](http://WWW.JFSA.COM)

Gatineau-Ottawa-Québec-Montréal-Paris(ON)

**\*\* Caution : External Email /// Attention : Courriel externe \*\***

# JFSA P-1934 Farm Point



Échelle : 1 / 15 723

Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2020



Préparé par:  
Christine Cameron  
Analyse (A)  
2020-05-08

**From:** [Cameron, Christine](#)  
**To:** [Francois Lambert](#)  
**Subject:** RE: Demandes au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec - JFSA-P-1934 - Farm Point 2km  
**Date:** 8 mai 2020 13:37:15  
**Attachments:** [image001.png](#)  
[Carte JFSA P-1934 Farm Point 2 km 2020-05-08.pdf](#)  
[Rapport JFSA P-1934 Farm Point 2 km 2020-05-08.pdf](#)  
[Shapefile JFSA P-1934 Farm Point 2 km 2020-05-08.zip](#)

---

Bonjour M. Lambert,

En réponse à votre demande d'information du 5 mai 2020 concernant les espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées pour le secteur précisé dans votre demande, veuillez prendre connaissance de ce qui suit.

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un outil servant à colliger, analyser et diffuser l'information sur les espèces menacées. Les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement et ce, depuis 1988. Une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au centre si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète. Une revue des données à être incorporées au centre et des recherches sur le terrain s'avère essentielles pour obtenir un portrait général des espèces menacées du territoire à l'étude. De plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. **Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.**

Suite à la consultation des informations du CDPNQ, nous vous avisons de la présence de mentions d'espèces menacées, vulnérables et susceptibles d'être ainsi désignées à l'intérieur du secteur fourni par Shapefile et d'une zone tampon de 2 km autour de ce secteur.

Vous trouverez ci-joint un fichier PDF qui indique l'information détaillée pour les espèces qui se retrouvent près de votre région à l'étude. **Ces espèces peuvent également être présentes ailleurs dans le secteur à l'étude si les habitats propices y sont présents.** Veuillez noter les renseignements suivants pour les champs "PRÉCISION" et "LATITUDE" "LONGITUDE":

PRÉCISION : La précision de cette occurrence [4 possibilités : "S" i.e. dans un rayon de 100 m; "M" i.e. dans un rayon de 1,5 km; "G" i.e. dans un rayon de 8 km et "U" i.e. trop imprécis pour être cartographié].

Un fichier PDF de la carte et les fichiers Shapefile sont aussi joints à la présente.

LAT et LONG : Les coordonnées latitude et longitude de l'occurrence telle que cartographiée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (degré minute seconde, NAD 83). **Ces coordonnées doivent nécessairement être interprétées conjointement avec le degré de précision de l'occurrence.**

**Ces informations vous sont transmises à titre confidentiel. Nous vous demandons d'utiliser ces données uniquement pour des fins de conservation et de gestion du**

**territoire et de ne pas les divulguer. Cette requête vous est formulée de manière à mieux protéger ces espèces, notamment de la récolte.**

Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus complet possible, il nous serait utile de recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont toutes aussi importantes.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Bonne journée,

**Christine Cameron, analyste**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Direction générale de l'analyse et de l'expertise de l'Ouest et du Nord

170, rue de l'Hôtel -de-Ville, bur.7.340

Gatineau (Québec) J8X 4C2

Tel: (819) 772-3434 poste 294

Fax: (819) 772-3952

Courriel: [christine.cameron@environnement.gouv.qc.ca](mailto:christine.cameron@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Francois Lambert [mailto:flambert@jfsa.com]

**Envoyé :** 5 mai 2020 09:18

**À :** Outaouais-Faune@mffp.gouv.qc.ca; Cameron, Christine

<Christine.Cameron@environnement.gouv.qc.ca>

**Cc :** Ghislain Ladouceur <gladouceur@jfsa.com>

**Objet :** Demandes au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec - JFSA-P-1934 - Farm Point 2km

Bonjour,

La présente se veut une demande de vérification de la base de données du CDPNQ (flore et Faune), pour un mandat de caractérisation environnementale, dans le cadre de l'élaboration du nouveau PPU de la municipalité de Chelsea pour le secteur de Farm Point.

Pour les fins de ce projet de planification, cette demande comporte des particularités différentes des demandes habituelles. Merci d'en prendre note.

Le secteur à l'étude est identifié dans la cartographie en pièce jointe. (voir également fichier .shp)

Le secteur à l'étude est localisé dans la municipalité de Chelsea (secteur Farm Point).

Les coordonnées géographiques (latitude-longitude, DMS / NAD 83) du centroïde de la zone

d'étude sont : 45.599517° N et 75.896218° O. (voir pièce jointe)

Pourriez-vous SVP m'informer des occurrences des espèces menacées, vulnérables et susceptibles de l'être, **mais seulement de celles qui sont présentes dans une zone tampon de 2km du secteur** pour le projet mentionné et dont une carte de localisation est jointe à la présente ?

-

**Une cartographie avec ou sans les occurrences, selon le cas, serait appréciée.**

-

Une zone tampon de **2 km** autour du secteur devrait suffire.

### **Dossier JFSA: P-1934 (PPU Chelsea)**

Si plus d'information vous était nécessaire, SVP n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Merci de votre habituelle collaboration,

Bonne journée !

François Lambert M.Sc.

Biologiste, ABQ # 3225



455 Montée Paiement, local 130, Gatineau (Québec), J8P 0B1

Tél.: 819-243-6858, poste 247

[WWW.JFSA.COM](http://WWW.JFSA.COM)

Gatineau-Ottawa-Québec-Montréal-Paris(ON)

**\*\* Caution : External Email /// Attention : Courriel externe \*\***

## Espèces à risque

**1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 3**

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

### **FLORE**

***Goodyera pubescens* - (8123)**

goodyérie pubescente

*Farm-Point, petite montagne à l'ouest du chemin entre le hameau de Farm-Point et le pont couvert du ruisseau Meach et à l'est de la piste d'aviation. / Sous les pruches au sommet de la montagne.*

45,59 / -75,906

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1997-06

Meilleure source : Coursol, F. 1997. Communication personnelle.

***Polygonum douglasii* - (5510)**

renouée de Douglas

*Région de l'Outaouais, Chelsea, Cascades, rivière Gatineau. / Début de floraison et début de fructification la quatrième semaine de juillet.*

45,586 / -75,869

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1920-07-31

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Potamogeton vaseyi* - (8937)**

potamot de Vasey

*Parc de la Gatineau, lac Carman. / Avec Potamogeton spirillus, P. epiphydrus et P. bertholdii. Végétation aquatique dense dans 2 à 3 pieds d'eau. Le 23 août 2018, un inventaire, qui visant cette espèce au lac Carman en Outaouais, a été infructueux (Marineau et coll. 2018). Aucune observation. Tout le périmètre du plan d'eau a été parcouru. 1971 : Pleine fructification la première semaine de septembre.*

45,602 / -75,927

F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1971-09-02

Meilleure source : Marineau, K. K. L. Higgins et M. Favreau 2018. Inventaire du potamot de Vasey (Potamogeton vaseyi) aux lieux d'observations historiques du Québec. Rapport présenté au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Direction des espèces et des milieux naturels, Ministère de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques 8 p. + annexes.





## Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Catéton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



## CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-Indice	Critères
<b>B1</b>	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	<b>B2</b>	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
<b>B3</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
<b>B4</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
<b>B5</b>	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

### Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

### Références

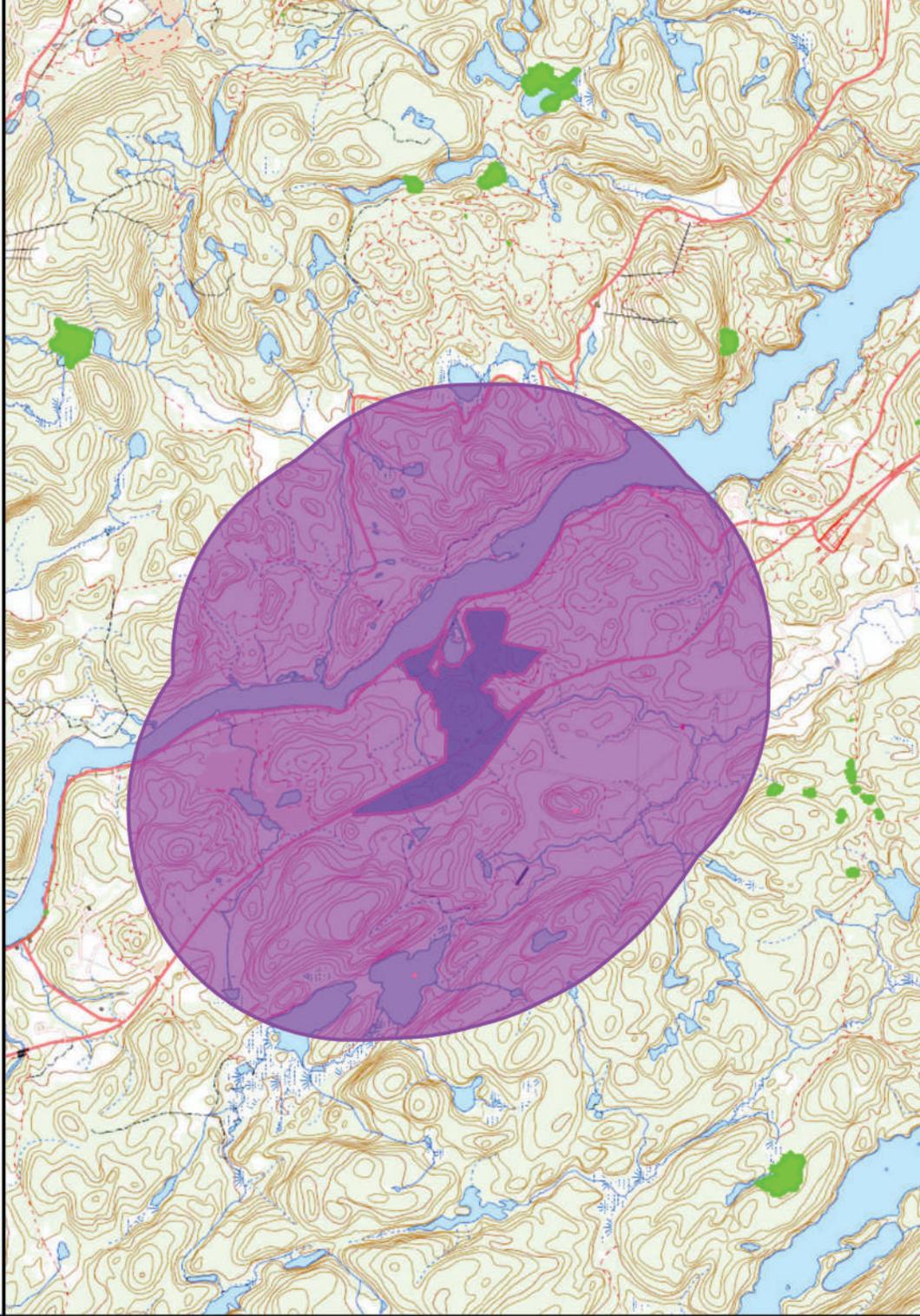
The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

### Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs I associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées. Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

# JFSA P-1934 Farm Point zone tampon de 2 km



- ▲ Sélection - Espèces végétales désignées et susceptibles
- ▲ 2 km
- ▲ Sélection - Secteur.shp
- ▲ Secteur.shp
- ▲ Espèces végétales désignées et susceptibles
- ▲ Plantes
- ▲ Frontières du Québec
- Frontiere\_internationale
- Frontiere\_interprovinciale
- Frontiere\_Quebec\_Terre\_Neuve\_et\_Labrador

Échelle : 1 / 58 054

Source(s) des données :



Préparé par:  
Christine Cameron  
Analyse (A)  
2020-05-08

**From:** [Cameron, Christine](#)  
**To:** [Francois Lambert](#)  
**Subject:** RE: Demandes au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec - JFSA-P-1934 - Old Chelsea secteur  
**Date:** 8 mai 2020 12:07:44  
**Attachments:** [image001.png](#)  
[Carte JFSA P-1934-Old Chelsea 2020-05-08.pdf](#)  
[Rapport JFSA P-1934-Old Chelsea 2020-05-08.pdf](#)  
[Shapefile JFSA P-1934 Old Chelsea 2020-05-08.zip](#)

---

Bonjour M. Lambert,

En réponse à votre demande d'information du 5 mai 2020 concernant les espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées pour le secteur précisé dans votre demande, veuillez prendre connaissance de ce qui suit.

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un outil servant à colliger, analyser et diffuser l'information sur les espèces menacées. Les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement et ce, depuis 1988. Une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au centre si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète. Une revue des données à être incorporées au centre et des recherches sur le terrain s'avère essentielles pour obtenir un portrait général des espèces menacées du territoire à l'étude. De plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. **Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.**

Suite à la consultation des informations du CDPNQ, nous vous avisons de la présence de mentions d'espèces menacées, vulnérables et susceptibles d'être ainsi désignées à l'intérieur du secteur fourni par Shapefile.

Vous trouverez ci-joint un fichier PDF qui indique l'information détaillée pour les espèces qui se retrouvent près de votre région à l'étude. **Ces espèces peuvent également être présentes ailleurs dans le secteur à l'étude si les habitats propices y sont présents.** Veuillez noter les renseignements suivants pour les champs "PRÉCISION" et "LATITUDE" "LONGITUDE":

PRÉCISION : La précision de cette occurrence [4 possibilités : "S" i.e. dans un rayon de 100 m; "M" i.e. dans un rayon de 1,5 km; "G" i.e. dans un rayon de 8 km et "U" i.e. trop imprécis pour être cartographié].

Un fichier PDF de la carte et les fichiers Shapefile sont aussi joints à la présente.

LAT et LONG : Les coordonnées latitude et longitude de l'occurrence telle que cartographiée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (degré minute seconde, NAD 83). **Ces coordonnées doivent nécessairement être interprétées conjointement avec le degré de précision de l'occurrence.**

**Ces informations vous sont transmises à titre confidentiel. Nous vous demandons d'utiliser ces données uniquement pour des fins de conservation et de gestion du territoire et de ne pas les divulguer. Cette requête vous est formulée de manière à**

## **mieux protéger ces espèces, notamment de la récolte.**

Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus complet possible, il nous serait utile de recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont toutes aussi importantes.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Bonne journée,

### **Christine Cameron, analyste**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Direction générale de l'analyse et de l'expertise de l'Ouest et du Nord

170, rue de l'Hôtel -de-Ville, bur.7.340

Gatineau (Québec) J8X 4C2

Tel: (819) 772-3434 poste 294

Fax: (819) 772-3952

Courriel: [christine.cameron@environnement.gouv.qc.ca](mailto:christine.cameron@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Francois Lambert [mailto:flambert@jfsa.com]

**Envoyé :** 5 mai 2020 09:15

**À :** Outaouais-Faune@mffp.gouv.qc.ca; Cameron, Christine

<Christine.Cameron@environnement.gouv.qc.ca>

**Cc :** Ghislain Ladouceur <gladouceur@jfsa.com>

**Objet :** Demandes au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec - JFSA-P-1934 - Old Chelsea secteur

Bonjour,

La présente se veut une demande de vérification de la base de données du CDPNQ (flore et Faune), pour un mandat de caractérisation environnementale, dans le cadre de l'élaboration du nouveau PPU de la municipalité de Chelsea pour le secteur de Old Chelsea.

Pour les fins de ce projet de planification, cette demande comporte des particularités différentes des demandes habituelles. Merci d'en prendre note.

Le secteur à l'étude est identifié dans la cartographie en pièce jointe. (voir également fichier .shp)

Le secteur à l'étude est localisé dans la municipalité de Chelsea (secteur Old Chelsea).

Les coordonnées géographiques (latitude-longitude, DMS / NAD 83) du centroïde de la zone d'étude sont : 45.504271° N et 75.793846° O. (voir pièce jointe)

Pourriez-vous SVP m'informer des occurrences des espèces menacées, vulnérables et susceptibles de l'être, **mais seulement de celles qui sont présentes à l'intérieur du secteur** pour le projet mentionné et dont une carte de localisation est jointe à la présente ?

-

**Une cartographie avec ou sans les occurrences, selon le cas, serait appréciée.**

-

**Aucune zone tampon autour du secteur n'est nécessaire.** (Une prochaine demande s'appliquant seulement à la zone tampon suivra).

#### **Dossier JFSA: P-1934 (PPU Chelsea)**

Si plus d'information vous était nécessaire, SVP n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Merci de votre habituelle collaboration,

Bonne journée !

François Lambert M.Sc.

Biologiste, ABQ # 3225



455 Montée Paiement, local 130, Gatineau (Québec), J8P 0B1

Tél.: 819-243-6858, poste 247

[WWW.JFSA.COM](http://WWW.JFSA.COM)

Gatineau-Ottawa-Québec-Montréal-Paris(ON)

**\*\* Caution : External Email /// Attention : Courriel externe \*\***

---

---

## Espèces à risque

---

---

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 4



**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

**FLORE**

***Galearis spectabilis* - (8055)**

orchis brillant

Chelsea, comté de Gatineau. / Boisés riches; pleine floraison la quatrième semaine de mai et la première semaine de juin.

45,504 / -75,785

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1943-06-03

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Goodyera pubescens* - (8102)**

goodyérie pubescente

Chelsea. / Boisés rocheux.

45,504 / -75,785

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1906-05-20

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Homalosorus pycnocarpus* - (9197)**

athyrie à sores denses

Chelsea et Kingsmere / Riche forêt décidue.

45,507 / -75,805

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1954-06-14

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Lobelia spicata* - (4477)**

lobélie à épi

Chelsea. / Champ humide; début de fructification la première semaine de juillet.

45,504 / -75,785

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1908-07-05

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.



## 2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 4

### Norm latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**						
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*							
<b>FLORE</b> <i>Galearis spectabilis</i> orchis brillant X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	24
<i>Goodyera pubescens</i> goodyérie pubescente X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4N5	S2	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	37
<i>Homaliosorus pycnocarpus</i> athyrie à sores denses X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	9
<i>Lobelia spicata</i> lobélie à épi X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5?	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Totaux:					4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0

\* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

\*\* Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

## Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Catéton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



**CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE**  
(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous- indice	Critères
<b>B1</b>	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	<b>B2</b>	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
<b>B3</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
<b>B4</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
<b>B5</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

**Intérêt pour la conservation**

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

**Références**

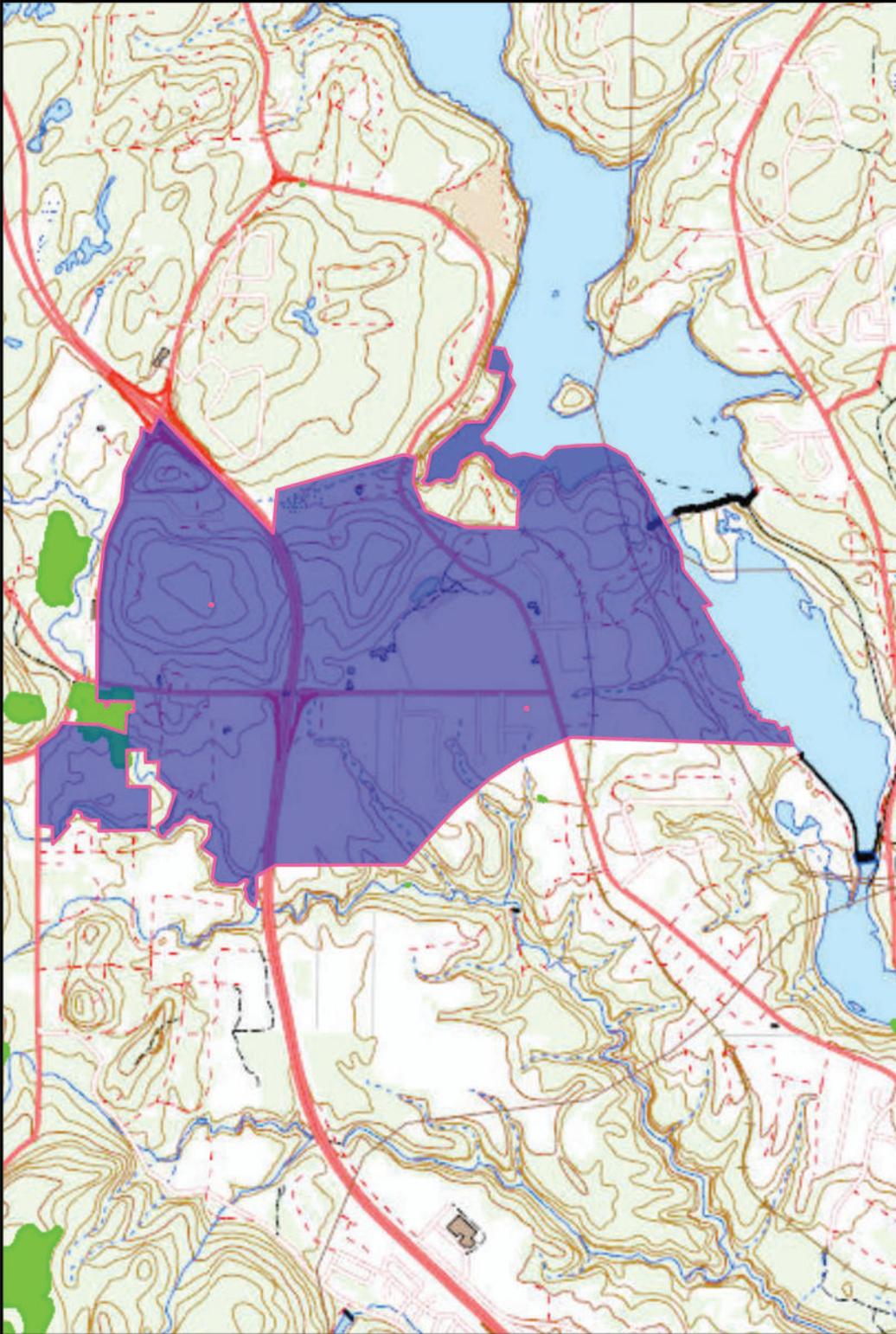
The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

**Indice de biodiversité**

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées. Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

# JFSA P-1934-Old Chelsea



- ▲ Sélection - Espèces végétales désignées et susceptibles
- 
- ▲ Sélection - Secteur.shp
- 
- ▲ Secteur.shp
- 
- ▲ Espèces végétales désignées et susceptibles
- Plantes
- ▲ Frontières du Québec
- Frontiere\_internationale
- Frontiere\_interprovinciale
- Frontiere\_Quebec\_Terre\_Neuve\_et\_Labrador

Échelle : 1 / 31 250



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2020

Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques

Québec



Préparé par:  
Christine Cameron  
Analyse (A)  
2020-05-08

**From:** [Cameron, Christine](#)  
**To:** [Francois Lambert](#)  
**Subject:** RE: Demandes au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec - JFSA-P-1934 - Old Chelsea 2km  
**Date:** 8 mai 2020 13:16:51  
**Attachments:** [image001.png](#)  
[Carte JFSA P-1934 Old Chelsea 2 km 2020-05-08.pdf](#)  
[Rapport JFSA P-1934 Old Chelsea 2 km 2020-05-08.pdf](#)  
[Shapefile JFSA P-1934 Old Chelsea 2 km 2020-0508.zip](#)

---

Bonjour M. Lambert,

En réponse à votre demande d'information du 5 mai 2020 concernant les espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées pour le secteur précisé dans votre demande, veuillez prendre connaissance de ce qui suit.

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un outil servant à colliger, analyser et diffuser l'information sur les espèces menacées. Les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement et ce, depuis 1988. Une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au centre si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète. Une revue des données à être incorporées au centre et des recherches sur le terrain s'avère essentielles pour obtenir un portrait général des espèces menacées du territoire à l'étude. De plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. **Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.**

Suite à la consultation des informations du CDPNQ, nous vous avisons de la présence de mentions d'espèces menacées, vulnérables et susceptibles d'être ainsi désignées à l'intérieur du secteur fourni par Shapefile et d'une zone tampon de 2 km autour de ce secteur.

Vous trouverez ci-joint un fichier PDF qui indique l'information détaillée pour les espèces qui se retrouvent près de votre région à l'étude. **Ces espèces peuvent également être présentes ailleurs dans le secteur à l'étude si les habitats propices y sont présents.** Veuillez noter les renseignements suivants pour les champs "PRÉCISION" et "LATITUDE" "LONGITUDE":

PRÉCISION : La précision de cette occurrence [4 possibilités : "S" i.e. dans un rayon de 100 m; "M" i.e. dans un rayon de 1,5 km; "G" i.e. dans un rayon de 8 km et "U" i.e. trop imprécis pour être cartographié].

Un fichier PDF de la carte et les fichiers Shapefile sont aussi joints à la présente.

LAT et LONG : Les coordonnées latitude et longitude de l'occurrence telle que cartographiée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (degré minute seconde, NAD 83). **Ces coordonnées doivent nécessairement être interprétées conjointement avec le degré de précision de l'occurrence.**

**Ces informations vous sont transmises à titre confidentiel. Nous vous demandons d'utiliser ces données uniquement pour des fins de conservation et de gestion du**

**territoire et de ne pas les divulguer. Cette requête vous est formulée de manière à mieux protéger ces espèces, notamment de la récolte.**

Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus complet possible, il nous serait utile de recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont toutes aussi importantes.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Bonne journée,

**Christine Cameron, analyste**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Direction générale de l'analyse et de l'expertise de l'Ouest et du Nord

170, rue de l'Hôtel -de-Ville, bur.7.340

Gatineau (Québec) J8X 4C2

Tel: (819) 772-3434 poste 294

Fax: (819) 772-3952

Courriel: [christine.cameron@environnement.gouv.qc.ca](mailto:christine.cameron@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Francois Lambert [mailto:flambert@jfsa.com]

**Envoyé :** 5 mai 2020 09:17

**À :** Outaouais-Faune@mffp.gouv.qc.ca; Cameron, Christine

<Christine.Cameron@environnement.gouv.qc.ca>

**Cc :** Ghislain Ladouceur <gladouceur@jfsa.com>

**Objet :** Demandes au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec - JFSA-P-1934 - Old Chelsea 2km

Bonjour,

La présente se veut une demande de vérification de la base de données du CDPNQ (flore et Faune), pour un mandat de caractérisation environnementale, dans le cadre de l'élaboration du nouveau PPU de la municipalité de Chelsea pour le secteur de Old Chelsea.

Pour les fins de ce projet de planification, cette demande comporte des particularités différentes des demandes habituelles. Merci d'en prendre note.

Le secteur à l'étude est identifié dans la cartographie en pièce jointe. (voir également fichier .shp)

Le secteur à l'étude est localisé dans la municipalité de Chelsea (secteur Old Chelsea).

Les coordonnées géographiques (latitude-longitude, DMS / NAD 83) du centroïde de la zone d'étude sont : 45.504271° N et 75.793846° O. (voir pièce jointe)

Pourriez-vous SVP m'informer des occurrences des espèces menacées, vulnérables et susceptibles de l'être, **mais seulement de celles qui sont présentes dans une zone tampon de 2km du secteur** pour le projet mentionné et dont une carte de localisation est jointe à la présente ?

-

**Une cartographie avec ou sans les occurrences, selon le cas, serait appréciée.**

-

Une zone tampon de **2 km** autour du secteur devrait suffire.

#### **Dossier JFSA: P-1934 (PPU Chelsea)**

Si plus d'information vous était nécessaire, SVP n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Merci de votre habituelle collaboration,

Bonne journée !

François Lambert M.Sc.

Biologiste, ABQ # 3225



455 Montée Paiement, local 130, Gatineau (Québec), J8P 0B1

Tél.: 819-243-6858, poste 247

[WWW.JFSA.COM](http://WWW.JFSA.COM)

Gatineau-Ottawa-Québec-Montréal-Paris(ON)

**\*\* Caution : External Email /// Attention : Courriel externe \*\***

## Espèces à risque

**1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 21**

**Nom latin - (no d'occurrence)**

*Nom français*

*Localisation / Caractérisation*

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Allium tricoccum* - (7709)**

*ail des bois*

1,5 kilomètres au sud de Tenaga, vieille route forestière; près d'un chalet. / Début de floraison la quatrième semaine de mai; pleine floraison la quatrième semaine de juin et la deuxième semaine de juillet.

45,525 / -75,802

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1954-07-10

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Asplenium rhizophyllum* - (9072)**

*doradille ambulante*

Ville de Gatineau, secteur Old Chelsea, ravin le long du ruisseau Chelsea, en aval du pont. / Sur les parois de marbre d'un ravin, en bordure du ruisseau, exposition sud-est, sous le pont. 2013 : Plus de 1500 touffes, réparties sur plus de 1000 m<sup>2</sup>, la deuxième semaine de juillet. 1992 : 101 à 1 000 clones occupant 15 m<sup>2</sup>, à recouvrement de 25 à 50 %.

45,502 / -75,811

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B4.07

2013-07-12

Meilleure source : Savignac, C. 2013. Communication personnelle de Carl Savignac à Vincent Piché du 20 novembre 2013, concernant les mentions de plantes rares détectées lors des travaux de Dendroica Environnement et Faune en Outaouais en 2103.

. 1 p. + annexes

***Carex argyrantha* - (6631)**

*carex argenté*

Canton de Hull, Parc de la Gatineau, Old Chelsea, 100 m au sud du chemin Lac-Meach près de sa jonction avec la route Scott, 70 m à l'est du chemin Kingsmere, ravin Old Chelsea, ruisseau Old Chelsea, en aval du pont. / Érablière à pruche et bouleau jaune fermée, bas de versant à drainage excessif, 20 cm de régol ou de brunisol mélanique sur dépôt colluvial de marbre; à recouvrement de moins de 1 %.

45,503 / -75,812

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1991-07-12

Meilleure source : Nantei, P., D. Gagnon, A. Sabourin, N. Lavoie et J. Cayouette. 1996. Inventaire de la flore vasculaire menacée de la vallée de l'Outaouais. Volume 2 (non publié) : cartes de localisation des stations inventoriées. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 57 p. + annexe.



**Norm latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

**Conopholis americana - (16086)**  
conopholis d'Amérique

Parc de la Gatineau près de Chelsea et de l'intersection du chemin Notch et de la Mine. / Au pied de chênes rouge. Dans une forêt dense avec des érables à sucre. Bon drainage. Sol riche. Sur une petite colline. 2006: Touffe de 50 individus dispersés dans une aire de 2 à 10 m<sup>2</sup>.

45,486 / -75,82

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2006-09-10

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Conopholis americana - (5449)**  
conopholis d'Amérique

Région de l'Outaouais. Chelsea, parc de la Gatineau, environ 400 mètres au nord de Kingsmere, le long de la promenade Gatineau, environ 30 mètres à l'ouest de l'aire de pique-nique Pingouin. / A la base d'un gros chêne rouge ; forêt de chêne rouge avec *Acer rubrum*, *Fagus grandifolia* et *Monotropa uniflora*; 1973: dix touffes; 2000: un seul gros clone; pleine floraison la deuxième semaine de juillet, début de fructification la quatrième semaine d'août.

45,499 / -75,831

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2000-10-05

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Cypripedium reginae - (8025)**  
cypripède royal

Kingsmere / Pleine floraison la deuxième semaine de juin.

45,489 / -75,835

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1896-06-13

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Galearis spectabilis - (8055)**  
orchis brillant

Chelsea, comté de Gatineau. / Boisés riches; pleine floraison la quatrième semaine de mai et la première semaine de juin.

45,504 / -75,785

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1943-06-03

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Norm latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

**Goodyera pubescens - (8102)**

goodyérie pubescente

Chelsea. / Boisés rocheux.

45,504 / -75,785

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1906-05-20

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Homalosorus pycnocarpus - (9197)**

athyrie à sores denses

Chelsea et Kingsmere / Riche forêt décidue.

45,507 / -75,805

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1954-06-14

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**FLORE**

**Hypnum callichroum - (50244)**

hypne lustrée

Gatineau Hills, vicinity of Kingsmere and Old Chelsea / aucune caractérisation

45,517 / -75,833

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1954

Meilleure source : Faubert, J., M. D'AouÛst, M. Favreau, K. Higgins, M. Lamond, M. Lapointe, A. Lavoie, S. Nadeau et collaborateurs. 2014+. Base de données des bryophytes du Québec □ Labrador (BRYOQUEL). En ligne à <http://societequebecoisedebryologie.org>

**Information sensible - (3662)**

Information sensible

Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ

45,503 / -75,831

-----

----

----

Meilleure source : ----

**Information sensible - (7616)**

Information sensible

Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ



**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

**Localisation / Caractérisation**

Latitude / Longitude

45,525 / -75,904

Meilleure source : ----

Qualité - Précision

-----

Indice de biodiversité

----

Dernière observation

**Juglans cinerea - (24465)**

noyer cendré

Ville de Gatineau, secteur Limbour, à environ 340 m au nord-est du cimetière. / *Aucune caractérisation. 2009 : Aucune indication démographique.*

45,502 / -75,752

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

2009-09-10

Meilleure source : Larochelle, M. 2014. Communication de Majella Larochelle au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, concernant des données brutes d'inventaires floristiques en Outaouais et dans les environs.

**Juglans cinerea - (17077)**

noyer cendré

Ville de Gatineau et MRC Les Collines-de-l'Outaouais, municipalités de Pontiac et de Chelsea. L'occurrence débute dans le parc de la Gatineau, sur l'escarpement d'Eardley à environ 780 m au sud-ouest du Belvédère Champplain et s'étend sporadiquement sur environ 15 km vers le sud-est, jusqu'au nord du chemin McConnell. / *Érablière à érable à sucre et ostryer et site rocheux (marbre) avec petits escarpements moussus. Aussi petite vallée, érablière, bon drainage, humus épais. Microclimat. Pente de drainage dominant vers le nord-est. Aussi escarpement en pente forte d'exposition sud. Colonisé par une érablière à caryer en bas de pente et par une chénaie à chêne rouge au sommet. Abondance de cypéracées et autres espèces associées aux habitats rocheux. Aussi site au bas d'une pente abrupte, gros blocs rocheux, drainage très bon à excessif. Forêt dominée par *Carya cordiformis*, *Ostrya virginiana*, *Pinus strobus* et *Acer saccharum*. Aussi jeune peuplement à feuillus humides. Finalement érablière à hêtre fermée, haut de versant à drainage modéré, 35 cm de brunisol sur till. 2017 (inv. partiel) : 127 tiges. 2016 (inv. partiel) : 2 tiges. 2015 (inv. partiel) : 3 tiges. 2013 (inv. partiel) : 1 tige. 2017 (inv. partiel) : 3 tiges, affectées par le chancre. 2009 (inv. partiel) : 3 tiges. 2004 : Présence sporadique. 1993 : Individus couvrant de 5 à 25 % de la strate arborescente. 1991 : Individus couvrant moins de 5 % de la strate arborescente.*

45,42 / -75,821

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

2017

Meilleure source : Dendroica Environnement et Faune 2017. Mentions de plantes rares de Dendroica pour 2017. 1 p. + annexes

**Lobelia spicata - (4477)**

lobélie à épi

*Chelsea. / Champ humide; début de fructification la première semaine de juillet.*

45,504 / -75,785

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

1908-07-05

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

**Muhlenbergia tenuiflora - (8606)**

muhlenbergie ténue

*Région de l'Outaouais, Chelsea. / Pleine fructification la deuxième semaine de septembre.*

**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

## Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

45,489 / -75,835

Qualité - Précision

X (Extrîpée) - G (Général, &gt; 8000 m)

Indice de biodiversité

B0.00

Dernière observation

1918-09-14

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Penstemon hirsutus* - (22987)***penstemon hirsute*

*Mont King (Chelsea, comté de Gatineau). / Rochers. 1910 : Aucune indication démographique.*

45,5 / -75,783

H (Historique) - G (Général, &gt; 8000 m)

B0.00

1910

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Pterospora andromedea* - (5380)**

ptéropore à fleurs d'andromède

*Chelsea. / Pinède; début de fructification la troisième semaine de juillet.*

45,496 / -75,791

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1881-07-21

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Pterospora andromedea* - (5375)**

ptéropore à fleurs d'andromède

*Ville de Hull, au sud-est de Chelsea, 400 m au sud-ouest du barrage Farmers, 400 m au nord-est de la route 105, 100 m à l'ouest de la rivière Gatineau, environ 30 m au sud de la ligne de transmission électrique et 400 et 800 m au sud du barrage Farmers. / Berge argileuse escarpée; haut de versant à drainage modéré; vieille pinède plus ou moins fermée à *Pinus strobus*. *Thuja occidentalis*, *Acer saccharum*, *Tsuga canadensis*, *Fagus grandifolia*; Population de 3 tiges séparée par 700 mètres; très localisées sur 10 mètres carré; pleine fructification la première semaine de juillet, la première semaine de septembre et la troisième semaine d'octobre.*

45,492 / -75,76

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1997-09-04

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Salix amygdaloides* - (23142)**

saule à feuilles de pécher

*Chelsea (near), comté de Gatineau. / Wet flood shore of Gatineau River.*

45,5 / -75,784

H (Historique) - G (Général, &gt; 8000 m)

B0.00

1947



**Nom latin - (no d'occurrence)**

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude      Qualité - Précision      Indice de biodiversité      Dernière observation

Meilleure source : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

***Ulmus thomasii* - (6314)**

orme liège

MRC Les Collines-de-l'Outaouais, municipalité de Chelsea. / Près d'une gravière, au nord d'un bog. 1908 : *Pleine fructification la quatrième semaine de juin.*

45.5 / -75,783

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

1965-05-06

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.



## 2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 17

### Norm latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**								
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*									
<i>Allium tricoccum</i> ail des bois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181
<i>Asplenium rhizophyllum</i> doradille ambulante X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45
<i>Carex argyrantha</i> carex argenté X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12
<i>Conopholis americana</i> conopholis d'Amérique X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Vulnérable	2	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34
<i>Cypripedium reginae</i> cypripède royal X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N4	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58
<i>Galearis spectabilis</i> orchis brillant X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24
<i>Goodyera pubescens</i> goodyérie pubescente X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4N5	S2	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37
<i>Homaliosorus pycnocarpus</i> athyrie à sores denses	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9







## CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-Indice	Critères
<b>B1</b>	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	<b>B2</b>	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
<b>B3</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
<b>B4</b>	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
<b>B5</b>	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

### Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

### Références

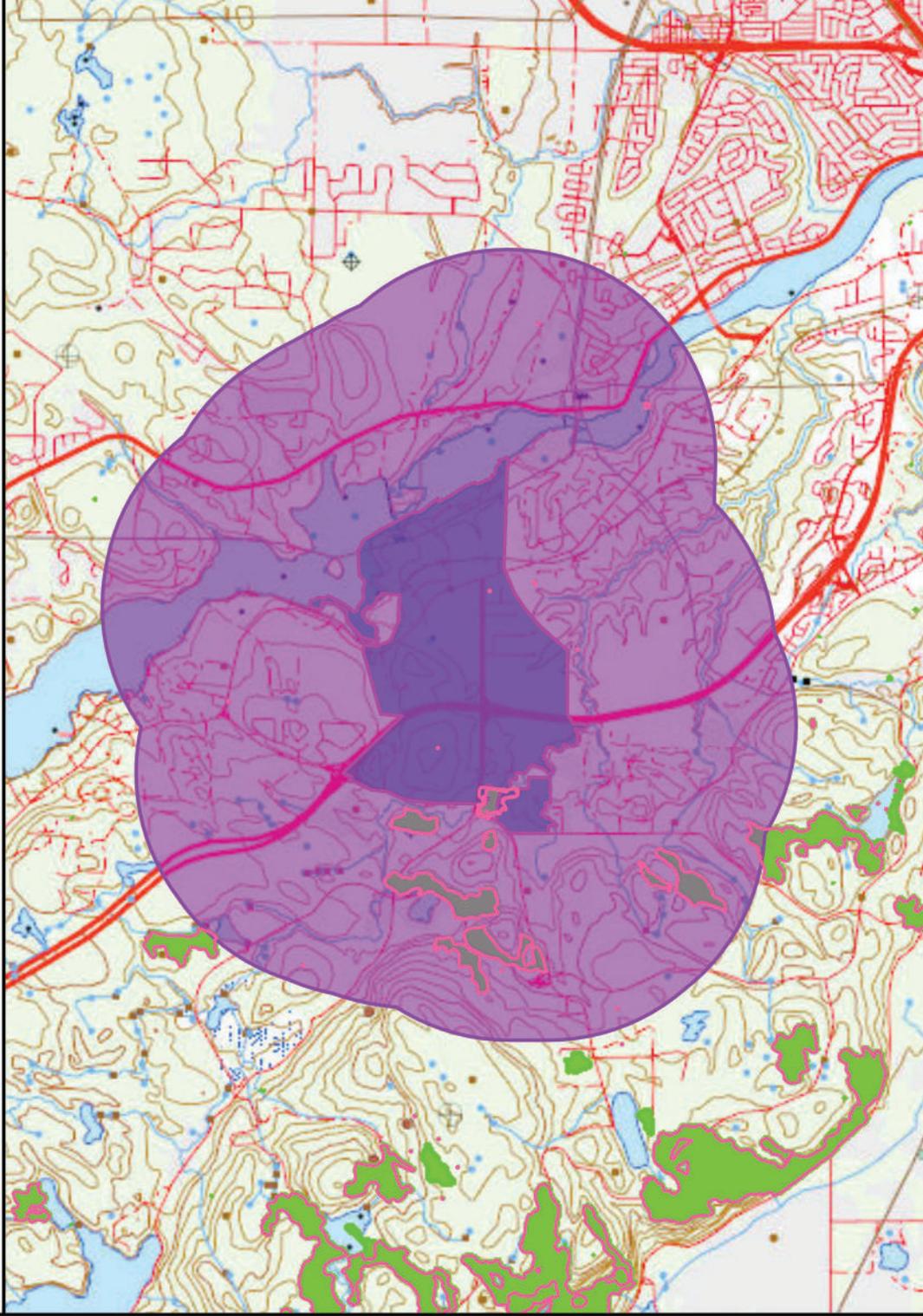
The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

### Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs I associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées. Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

# JFSA P-1934 Old Chelsea zone de 2 km



Échelle : 1 / 62 891



- ▲ Sélection - Espèces végétales désignées et susceptibles
- ▲ 2 km
- ▲ Sélection - Secteur.shp
- ▲ Secteur.shp
- ▲ Espèces végétales désignées et susceptibles
- ▲ Plantes
- ▲ Frontières du Québec
- Frontiere\_internationale
- ~ Frontiere\_interprovinciale
- - - Frontiere\_Quebec\_Terre\_N
- - - euve\_et\_Labrador

Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2020

Préparé par:  
Christine Cameron  
Analyse (A)  
2020-05-08



Le lundi, 1er juin 2020

François Lambert M.Sc.  
JFSA  
455 Montée Paiement, local 130,  
Gatineau (Québec),  
J8P 0B1

**Objet : Requête concernant la présence d'espèces fauniques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou rares situées sur le territoire de la municipalité de Chelsea**

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'information du 5 mai 2020, adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)-volet faune, concernant l'objet en titre.

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), alors que pour les espèces floristiques, la responsabilité incombe au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Ainsi, certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes peut ne pas encore être intégrée au système, présenter des lacunes quant à la précision géographique ou encore, avoir besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Par conséquent, **l'avis émis par le CDPNQ concernant un territoire particulier ne doit pas être considéré comme étant définitif et un substitut aux inventaires requis.**

Après vérification, **nous vous avisons de la présence, au CDPNQ, d'espèces fauniques en situation précaire** (menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées) pour le territoire que vous avez identifié ou à proximité de celui-ci. Vous trouverez l'information demandée dans les documents joints.

La couche numérique d'information correspond aux occurrences polygonales des espèces relevées. Cette couche est géoréférencée en latitude/longitude dans le système de référence NAD83. L'information associée provient d'une base de données en format Access. Si vous avez des difficultés à ouvrir ces documents, veuillez nous en informer.

**Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.**

...2

Veillez noter que les renseignements doivent nécessairement être interprétés conjointement avec le degré de précision de l'occurrence. En effet, l'information sur les localisations est parfois imprécise (**lorsque de précision M ou G**) mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude. Par ailleurs, selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Extractions du système de données pour le territoire de ...* Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) [ou MDDELCC le cas échéant], Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Titre du rapport*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) [ou MDDELCC le cas échéant], Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.

Afin de faire du **CDPNQ** l'outil le plus **complet** possible, il nous serait utile de **recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet**. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement, mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont aussi importantes.

En espérant ces renseignements satisfaisants et utiles à vos besoins, nous vous remercions de l'intérêt porté à l'égard du CDPNQ et demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Pour un complément d'information, nous vous invitons à visiter le **site Web du CDPNQ** : [www.cdpnq.gouv.qc.ca](http://www.cdpnq.gouv.qc.ca)

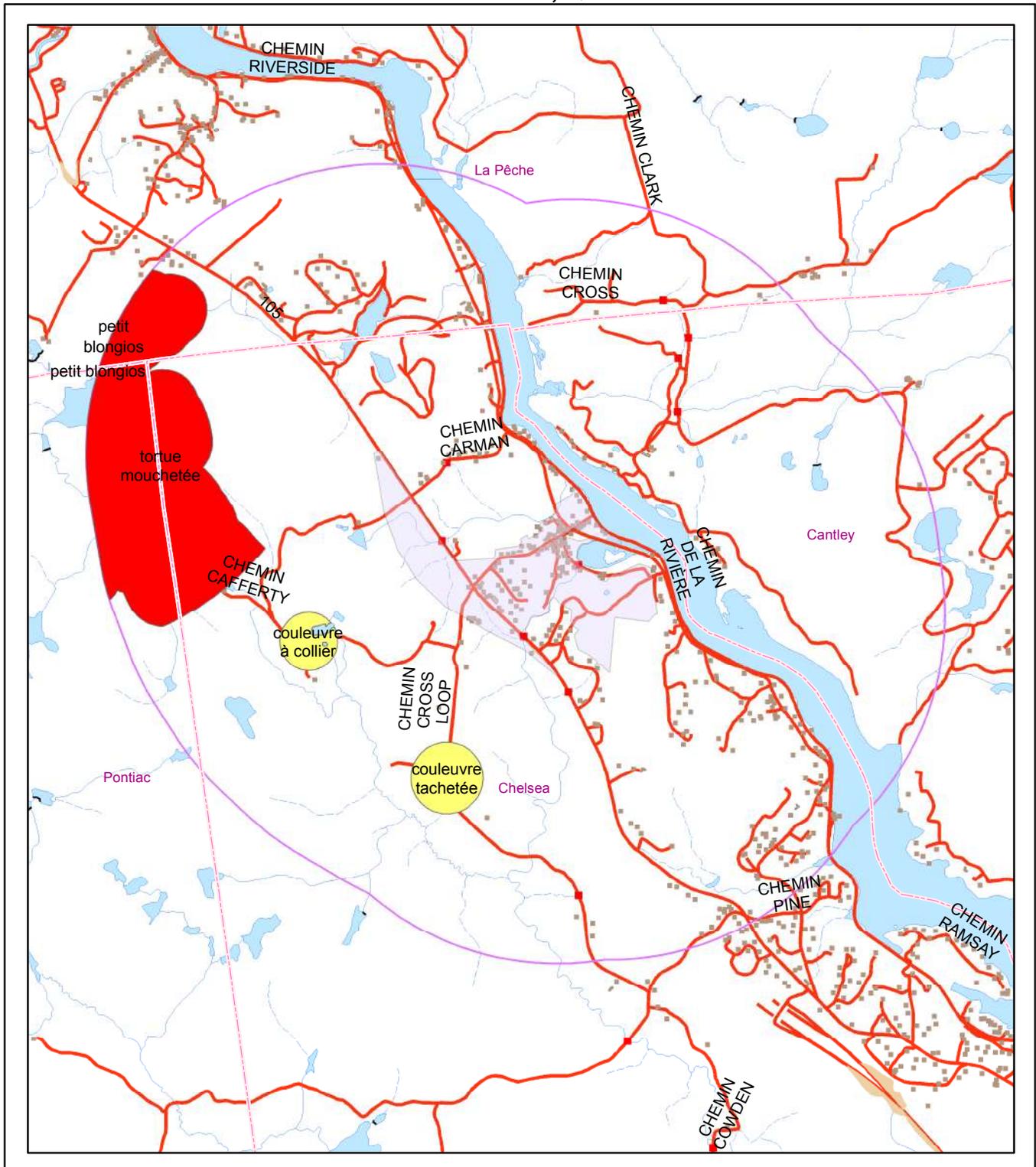
Pour obtenir la **cartographie légale** des habitats fauniques présents sur le site de votre projet, vous pouvez référer au lien suivant : <http://geoboutique.mern.gouv.qc.ca>. Dans les *Couches thématiques*, sélectionner : « Couche des habitats fauniques à l'échelle de 1/20 000 ». Veuillez noter que des frais de produits et services sont applicables.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Kevin Quirion-Poirier  
Technicien de la faune

p. j. (2)

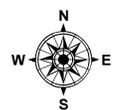
# Demande d'information faunique A530.5\_5464 Chelsea, QC



- Légende**
- Farpoint
  - LOIEMV**
  - Menacée
  - Susceptible
  - Vulnérable
  - tampon2km
  - Voie de communication

**Projection cartographique**  
 Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
 Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 09  
 0 0.6 1.2 Kilomètres  
 1 / 40 000

**Sources**  
 BDTO 20k MRN 1997-2003



**Réalisation : 2020-06-01**  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
 Direction régionale de l'Outaouais  
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
 © Gouvernement du Québec 2<sup>e</sup> trimestre 2020



Le jeudi, 28 mai 2020

François Lambert M.Sc.  
JFSA  
455 Montée Paiement, local 130,  
Gatineau (Québec),  
J8P 0B1

**Objet : Requête concernant la présence d'espèces fauniques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou rares situées sur le territoire de la municipalité de Chelsea**

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'information du 5 mai 2020, adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)-volet faune, concernant l'objet en titre.

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), alors que pour les espèces floristiques, la responsabilité incombe au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Ainsi, certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes peut ne pas encore être intégrée au système, présenter des lacunes quant à la précision géographique ou encore, avoir besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Par conséquent, **l'avis émis par le CDPNQ concernant un territoire particulier ne doit pas être considéré comme étant définitif et un substitut aux inventaires requis.**

Après vérification, **nous vous avisons de la présence, au CDPNQ, d'espèces fauniques en situation précaire** (menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées) pour le territoire que vous avez identifié ou à proximité de celui-ci. Vous trouverez l'information demandée dans les documents joints.

La couche numérique d'information correspond aux occurrences polygonales des espèces relevées. Cette couche est géoréférencée en latitude/longitude dans le système de référence NAD83. L'information associée provient d'une base de données en format Access. Si vous avez des difficultés à ouvrir ces documents, veuillez nous en informer.

**Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.**

...2

Veillez noter que les renseignements doivent nécessairement être interprétés conjointement avec le degré de précision de l'occurrence. En effet, l'information sur les localisations est parfois imprécise (**lorsque de précision M ou G**) mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude. Par ailleurs, selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Extractions du système de données pour le territoire de ....* Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) [ou MDDELCC le cas échéant], Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Titre du rapport.* Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) [ou MDDELCC le cas échéant], Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.

Afin de faire du **CDPNQ** l'outil le plus **complet** possible, il nous serait utile de **recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet**. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement, mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont aussi importantes.

En espérant ces renseignements satisfaisants et utiles à vos besoins, nous vous remercions de l'intérêt porté à l'égard du CDPNQ et demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Pour un complément d'information, nous vous invitons à visiter le **site Web du CDPNQ** : [www.cdpnq.gouv.qc.ca](http://www.cdpnq.gouv.qc.ca)

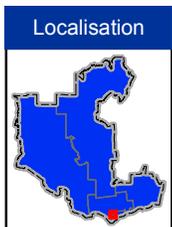
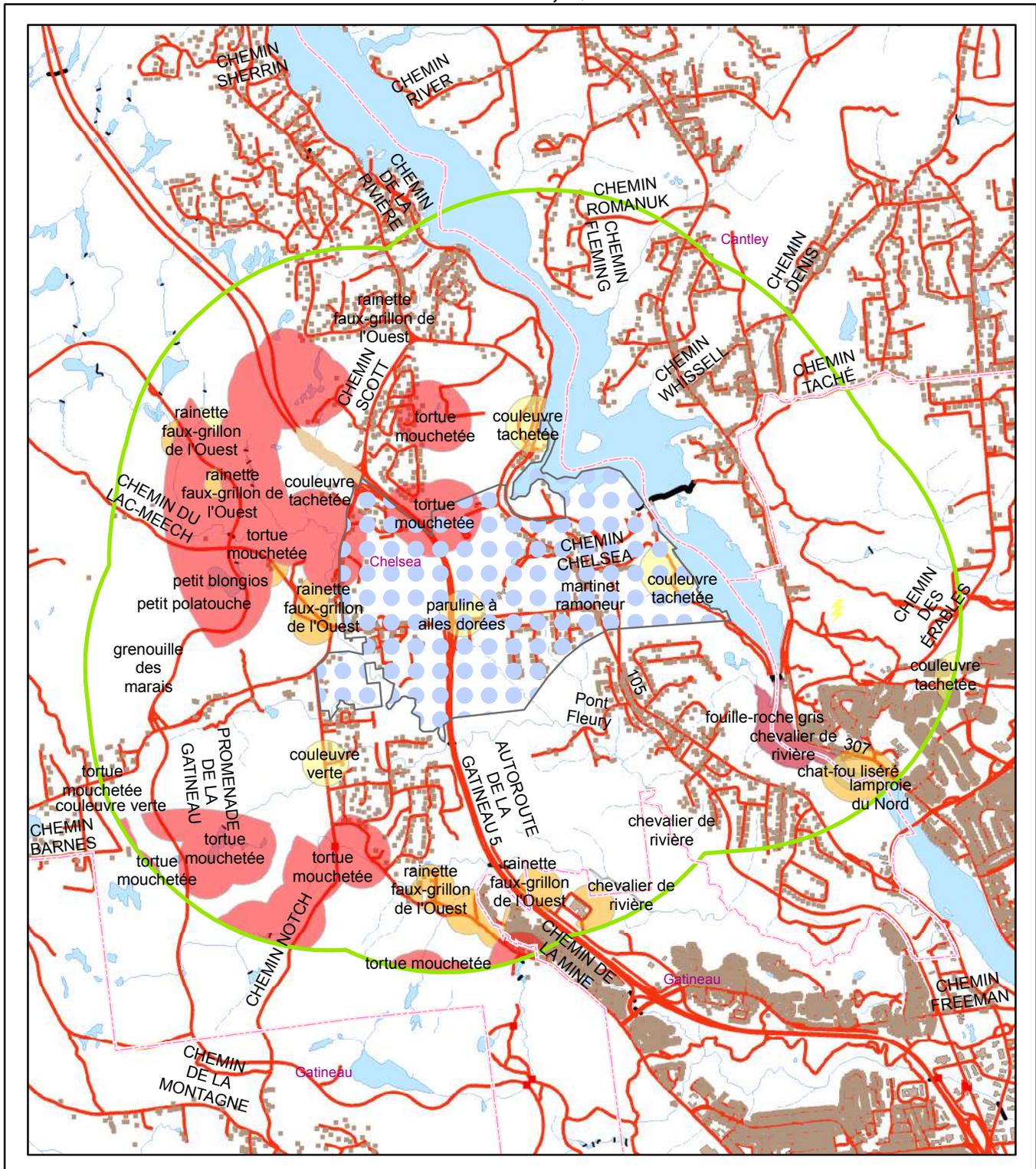
Pour obtenir la **cartographie légale** des habitats fauniques présents sur le site de votre projet, vous pouvez référer au lien suivant : <http://geoboutique.mern.gouv.qc.ca>. Dans les *Couches thématiques*, sélectionner : « Couche des habitats fauniques à l'échelle de 1/20 000 ». Veuillez noter que des frais de produits et services sont applicables.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Kevin Quirion-Poirier  
Technicien de la faune

p. j. (2)

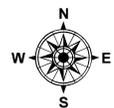
# Demande d'information faunique A530.5\_5463 Chelsea, QC



- Légende**
- tampon2km
  - Secteur
- LOIEMV**
- Menacée
  - Susceptible
  - Vulnérable
  - Voie de communication

**Projection cartographique**  
 Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
 Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 09  
 0 0.75 1.5 Kilomètres  
 1 / 50 000

**Sources**  
 BDTQ 20K MRN 1997-2003



**Réalisation : 2020-05-28**  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
 Direction régionale de l'Outaouais  
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
 © Gouvernement du Québec 2<sup>e</sup> trimestre 2020



Environnement

Hydrologie

Hydraulique urbaine

Hydraulique fluviale

Hydrogéomorphologie

Cartographie des plaines inondables

Instrumentation et services techniques

Assistance technique pour dossiers judiciairisés

Développement de logiciels

GATINEAU, QC  
MONTREAL, QC  
OTTAWA, ON  
PARIS, ON  
QUEBEC, QC

**S JFSA**  
.com

455 Montée Paiement, local 130,  
Gatineau (Québec), J8P 0B1  
Tél.: 1-888-688-4966